


N° 540 - Jeudi 2 Mars 1939 - 1 fr. 75

DETECTIVE

WEIDMANN
voulait s'évader...

NUMÉRO
SPÉCIAL



Mais le plus grand assassin du siècle
échoua dans sa tentative désespérée.
Maintenant, l'heure du châtime
sonne. Il faut payer, Weidmann !

C'EST L'ÉCHÉANCE !...

16707

WEIDMANN



LORS, maintenant que nous ne sommes plus qu'à quelques jours de l'échéance », M Weidmann, la vedette de la saison, est morose ! Ce monstre, que certaines « piquées » ne craignent pas de déclarer non antipathique, (elles n'osent pas encore dire sympathique), désire un dictionnaire. Pensez donc un dictionnaire après avoir demandé la *Vie de Jésus* ! Toute la France doit être au courant de cet ultime désir.

Nous avons déjà eu, au début de l'instruction, un Weidmann ne comprenant que difficilement le français, un Weidmann ne voulant pas répondre ou se faire photographe revêtu de bure, un Weidmann annonçant à jours fixes des révélations et, sous prétexte d'une migraine, remettant l'audition à une date ultérieure. Maintenant la vedette s'ennuie, elle voudrait en finir, enfin quoi, elle désire un dictionnaire !

C'est à se rouler à terre. La *Vie de Jésus*, passe encore, elle est du stock, mais un dictionnaire ! Non,



A gauche, le dernier masque de Weidmann : à droite, le même, à quinze ans ; et, ci-dessous, les infortunés parents du Tueur, dont le calvaire s'achemine vers la dernière étape...



Eugen Weidmann

EUGENE WEIDMANN, né le 5 février 1908 à Sachsenhausen, faubourg de Francfort-sur-le-Mein.

Fils unique d'un honorable ménage qui est encore installé au deuxième étage d'une maison bourgeoise, 69, Textorstrasse à Sachsenhausen.

Son père, Fritz Weidmann, actuellement âgé de soixante ans, vit de sa retraite depuis quelque temps, après avoir rempli pendant vingt-huit ans les fonctions de fondé de pouvoir dans une importante affaire d'exportation. Sa mère, d'un caractère très effacé et très doux, n'a passé sa vie qu'à se dévouer à son foyer.

Enfant, Weidmann est déjà enclin à voler. Il pille l'argenterie de ses parents par amour de la dissimulation dans des cachettes introuvables.

A quatorze ans, Weidmann est surpris en flagrant délit de vol dans le vestiaire d'un établissement de bains. Il n'évite le châtiement que grâce à l'honorabilité de ses parents.

Un an plus tard, le futur criminel termine ses études au lycée de Sachsenhausen et il obtient son « Einjährig » diplôme équivalent à celui du baccalauréat français.

La même année, l'adolescent entre en qualité de manutentionnaire et de garçon de courses chez M. Vogt, exportateur d'articles de modes installé à Francfort-sur-le-Mein. Mais, en 1926, il commet successivement trois vols qui lui valent d'être condamné à la détention, jusqu'à sa majorité, dans un établissement d'éducation surveillée.

Libéré en 1928, il est envoyé par ses parents au Canada, pour se consacrer à l'agriculture. Là, il commet d'autres vols, notamment dans un grand entrepôt de blé. Il doit, en conséquence, purger un an de prison, puis réintégrer l'Allemagne.

En 1930, il obtient un poste dans une agence d'automobiles. Mais dès les débuts de l'année suivante, il renouvelle ses méfaits. Une tentative de kidnapping du jeune Riefsthal, fils d'un riche industriel francfortois, puis le cambriolage à main armée de la villa du même industriel vouent de nouveau Weidmann à la prison.

Incarcéré, il apprend que le grand escroc Sauerbrei sort de la même geôle. Pour en imposer à ses codétenus, il s'approprie le nom du « sortant », ce nom sous lequel il entrera en France sept ans plus tard.

De plus, c'est à la même prison de Francfort que le malfaiteur lie connaissance avec ses futurs complices, Million et Blanc, ainsi qu'avec sa future victime, Fritz Frommer.

Libéré au début de 1937, Weidmann s'introduit en France où il va commettre sa sanglante série de forfaits.



voulait s'évader...

décidément, il vaut mieux expliquer à nos lecteurs un des motifs de cette petite crise morale qui ne sera, espérons-le, que passagère.



Weidmann-le-Tueur, occupé à la prison de Versailles, la cellule n° 3, à l'entrée de la galerie. La cellule voisine est affectée au service de surveillance, et la nuit, un gardien y sommeillait en attendant de relayer son collègue ; car, ne l'oublions pas, à partir de dix heures du soir, le service n'était assuré que par deux gardiens. Cette décision était sans doute le fait d'un précédent Comité de la hache, dont seul Weidmann était susceptible de profiter.

Ce célèbre local, qui abrita Landru pendant les derniers jours de son existence, est agencé pour recevoir trois détenus. Une petite cloison de deux mètres de haut constitue un paravent se terminant au milieu de la pièce, donnant ainsi un caractère privé à l'emplacement du détenu de marque pour lequel une surveillance rigoureuse s'avère indispensable. L'ameublement se compose d'une armoire, W.-C., une table, une chaise, un lit.

Afin d'éviter toutes tentatives de suicide ou d'évasion, le service pénitentiaire avait très judicieusement et suivant la coutume, incarcéré, dans cette même cellule, deux autres détenus en cours de peines légères et devant être prochainement libérés.

Cette dernière condition, à mon avis, était une imprudence. En effet, chaque fois qu'un de ces détenus était libéré après avoir passé quelques jours en compagnie de Weidmann, il était susceptible de devenir un inquiétant messager. C'est ce qui arriva.

Vous pensez bien que Weidmann, habitué depuis l'âge de quatorze ans aux régimes des pénitenciers de France et de l'étranger, n'avait besoin d'aucune explication pour comprendre les avantages de cette situation. Ce personnage, à l'air si repentant, n'allait pas tarder à l'exploiter.

— Weidmann, disait-on, est d'une correction parfaite. Jamais de réclamations. Il ne répond que par des mots polis à ses gardiens, sans jamais leur adresser autrement la parole. Toute la journée, il parcourt sa cellule, les mains derrière le dos, n'écrivant que très rarement.

Ces indiscretions étaient sans doute destinées à la légende, car si Weidmann-le-Tueur était distant avec ses gardiens, ce qui est bien naturel, il n'en était pas de même avec ses codétenus. Il en est passé plus d'une douzaine dans « l'aquarium ». Certains auraient même reçu non pas des confidences (Weidmann n'est pas fou), mais des conseils pour trouver l'argent des autres, avec le maximum de rapidité, mais le minimum de légalité.



Weidmann ne tenait aucune conversation avec ses gardiens, et ce détail à quel point étonné. C'est cependant la seule propreté que je lui reconnaisse, en pensant au sort qu'il leur réservait.

— Tu as une drôle de façon d'écrire, lui dit un jour un de ses codétenus.

Weidmann était alors occupé, à l'aide d'un bout d'allumette trempé dans l'urine, à tracer des phrases sur des imprimés de bons de dépenses (formules sur lesquelles les frais, dits de cantine, des détenus, sont transcrits).

— Je t'expliquerai le motif de ce travail avant ton départ, ainsi que la façon de l'en servir, lui répondit Weidmann.

Le coup n'était pas maladroite. Le Tueur, dans cette lettre, donnait les dernières instructions pour son évasion, un prochain libéré devant lui servir de facteur. Mais voyons d'abord le procédé Weidmann :

Ecrire avec de l'urine sur une feuille de papier blanc ou imprimée. Laisser sécher. La feuille reprendra alors son aspect du début et rien ne sera visible à l'œil nu. Pour faire apparaître l'écriture, le destinataire n'aura qu'à recouvrir entièrement d'encre ordinaire, sans frotter, pendant quelques secondes. Laver le tout, l'encre disparaît et les mots tracés à l'urine apparaissent en noir sur fond bleu.

Vous conviendrez que Weidmann pouvait se contenter de ce qu'il possédait sur lui pour correspondre avec l'extérieur.

Eh bien, il s'est trouvé des êtres humains, connaissant les crimes odieux de Weidmann, qui n'ont pas hésité à lui servir de complices en transportant ses lettres contenant les directives pour son évasion, laquelle, vous vous en doutez, ne pouvait s'opérer sans « casse ».

Ce plan d'évasion, pour être audacieux, n'en était



L'entrée de la prison de Versailles la nuit, dont, sans doute, Weidmann franchira le seuil pour la dernière fois par une proche aube froide...

pas moins réalisable, à condition bien entendu que les exécuteurs ne soient pas des novices. Weidmann l'avait organisé en connaisseur. Il n'avait pas tardé à repérer, lui le taciturne, l'horaire de surveillance de nuit à la prison, ainsi que le personnel présent. Weidmann avait remarqué que le gardien chef dinait à 19 h. 30 et qu'après une dernière ronde, il remontait dans son logement dont la fenêtre donnait sur la façade de la prison.

— Par l'éclairage de sa fenêtre, on peut situer exactement le moment où il se couche, indiquait Weidmann.

Ce point fixé, on passait à l'exécution. Deux complices se seraient présentés revêtus de l'uniforme de gendarmes, amenant un détenu vers 10 h. 30, au guichet d'entrée de la prison. Dès la sonnerie, le gardien de service dans la galerie aurait pensé qu'il s'agissait d'agents de l'autorité venant écrouer un détenu, et aurait ouvert la porte sans méfiance. A ce moment, le malheureux devait être bâillonné (c'est le moins qui pouvait lui arriver) et ses clés dérobées.

Il y avait bien l'autre gardien, celui qui, normalement, devait prendre un peu de repos dans la cellule voisine de celle occupée par le bandit, et qui aurait pu se réveiller. Dans ce dernier cas le malheureux aurait risqué sa vie. Weidmann sachant ce qui l'attendait, « en aurait fait son affaire » ainsi qu'il le précisait au cours de ses recommandations, ne reculant pas devant un nouveau crime pour recouvrer sa liberté.

Weidmann avait, du reste, tout prévu. La voiture ayant amené les faux gendarmes et leur prétendu malfaiteur, devait être utilisée, aussitôt l'évasion

réalisée, pour se rendre au refuge qui devait être préparé à l'avance dans le Quartier latin, où, à son avis, on pouvait le mieux se dissimuler pendant quelques jours. Enfin, il n'indiquait pas ses intentions touchant le gardien ayant ouvert la porte d'entrée, en admettant que le bâillon ait été suffisant pendant l'opération. Il en aurait sans doute « fait son affaire » aussi, pour protéger sa fuite.

Détail curieux, Weidmann ne parlait pas de Million.

Voilà Weidmann, le non antipathique, l'homme qui demande la *Vie de Jésus* et un dictionnaire !

Heureusement, Weidmann, votre plan n'a pu se réaliser. La surveillance du personnel de la prison de Versailles, malgré la fatigue, ne s'est pas relâchée, au contraire. Si votre correspondance, grâce à des complicités, a pu franchir les murs de la prison, (ce que personne ne pouvait empêcher), votre message a été arrêté quelques semaines après, avec votre courrier. Le procureur de la République de Versailles, M. Balmory, n'a pas manqué de vous le faire comprendre.

Vous avez de nouveau, Weidmann, revêtu cette tenue de bure qui vous déplaçait tant, et si peu pratique pour une évasion, même bien organisée.

Vous n'avez plus d'inquiétude à attendre le coup de sonnette de 22 h. 30, car les portes de la prison ne s'ouvrent plus après 18 heures qu'à bon escient.

Enfin, Weidmann, vous avez dû constater, que d'autres gardiens sont venus renforcer les titulaires.

Vous devez vous sentir moins seul. Alors, voyons, pourquoi désirez-vous un dictionnaire ? C'est si long à apprendre !

D'autre part, je sais, Weidmann, votre intention de vous suicider, à la dernière extrémité ; cela se comprend. Mais méfiez-vous : le poison ne sera pas toujours à votre disposition, vos effets personnels vous ont déjà été enlevés, et il n'est pas certain que l'âme charitable sur laquelle vous comptez puisse, ou même consente, à vous le faire parvenir. Vous aviez plus de courage en étranglant la pauvre petite Joan de Koven.

Et puis, on peut tout de même vous prévenir que le président Laemlé n'est pas de ceux qui se laissent influencer. Il attend avec curiosité, mais sans impatience, vos petites révélations de dernière heure.

— Non, croyez-moi, m'a dit un avocat, Weidmann est très abattu. Il voudrait que ce soit fini. Le temps lui pèse !

— Eh bien, qu'il se tranquillise, ai-je répondu. Cela va sûrement s'arranger. Voyons réfléchissez : Weidmann occupe à la prison de Versailles la même cellule que Landru (qui fut aussi célèbre que lui). Il sera jugé par la même cour d'assises, où officiera le même huissier, M^e Mouthiers. Et, enfin, comme si cela n'était pas suffisant, le très éminent avocat, M^e de Moro-Giafferri, ainsi que pour Landru, assurera la défense.

Allons, avouez que tout aura été fait pour cet intéressant personnage.

Ah ! j'oubliais : il en est un de l'époque Landru qui n'a pu attendre plus longtemps, je vous prie de l'excuser. C'est M. Deibler un bien brave homme, seulement rassurez-vous il a laissé son matériel...

René-J. PIGUET.

En vue du long procès du monstre de la Vouzie, des dispositions particulières ont été prises. Il faut compter avec la malfaisance de Weidmann et aussi concilier le manque de place et les exigences des débats : nombreux témoins, journalistes de tous pays, etc. — Voici, de gauche à droite (le second) : M. Mouthiers huissier ; notre directeur, Marius Larique ; M. Balmory, procureur de la République ; et, faisant un geste M. le président Laemlé.



La présentation de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

L'ÉCHÉANCE!

Dans quelques jours, le plus monstrueux assassin qu'on ait vu depuis Landru, Eugène Weidmann, va comparaître et précisément devant la même cour d'assises que Landru, défendu par le même avocat, le prestigieux de Moro-Giafferri, le génial maître du Verbe.

Six rédacteurs, trois photographes, un dessinateur et moi-même, suivront pour vous, lecteurs, les passionnants débats de ce procès, à peu près unique dans les annales criminelles.

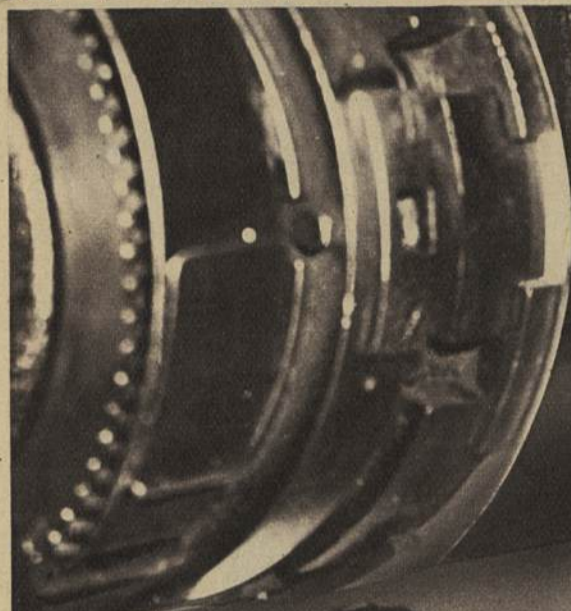
Dès ce numéro, nous commençons à retracer la vie et les crimes de Weidmann.

Dans notre journal de jeudi prochain, 9 mars, veille de l'ouverture du procès, nous compléterons l'étude de la bande ; de ses forfaits. Nous dévoilerons tous les secrets de l'enquête. Nous dirons la vie de Weidmann et de ses complices durant leurs 14 mois de détention.

Ainsi, lorsque l'huissier prononcera le fatidique : « Messieurs, la cour », lorsque le président Laemlé, le procureur de la République Balmay, entreront dans la salle, lorsque commencera de sonner, pour les odieux bandits, l'heure du châtiment, vous aurez sous les yeux tous les textes et toutes les photos — documents uniques, grâce au dévouement total des collaborateurs de « Détective » — qui vous permettront de suivre, en toute connaissance, le procès du Tueur, de Million, de Colette Tricot, de Jean Blanc.

Ces deux numéros de « Détective » auront une valeur documentaire exceptionnelle. N'oubliez pas de les retenir, dès maintenant, ainsi que ceux qui suivront et qui relateront les débats.

Marius LARIQUE.



Arrivé en France le 15 mai 1937 et s'étant lié avec Jean Blanc, Colette Tricot et Roger Million (ci-dessous), Weidmann associa ceux-ci à son criminel destin, de même qu'il voua à une sinistre publicité le chalet La Voultzie, son repaire de la Celle-Saint-Cloud.



Le 15 mai 1937, un bel homme brun, svelte, apparemment distingué et doux, franchit clandestinement la frontière franco-allemande, près de Forbach, à travers bois. Cet étranger vient de purger dans son pays une longue peine d'emprisonnement, par suite de vols et d'agressions crapuleuses. Il n'a que vingt-neuf ans ; mais ses diverses condamnations lui ont déjà coûté, au total, quelque dix années de liberté. « Brûlé » sous le ciel natal, il choisit la France pour asile.

Son nom ?

Eugène Weidmann. Mais il s'est approprié l'état-civil d'un escroc notoire, Sauerbrei, compatriote qui se trouvait incarcéré en même temps que lui à la prison de Francfort-sur-le-Mein.

A Forbach, l'indésirable immigrant est attendu par un autre de ses anciens codétenus, un Français, fils de famille, Jean Blanc.

Celui-ci avait été pris par les agents du fisc allemand tandis qu'il se livrait, avec un compagnon parisien, Roger Million, au trafic des devises monétaires. Blanc et Million avaient trouvé en Weidmann-Sauerbrei, alors bibliothécaire à la prison de Francfort, un camarade fort obligeant dont l'entremise leur avait permis d'obtenir des adoucissements aux rigueurs de l'incarcération.

Récemment libérés, les deux Français n'ont pas oublié les services rendus par l'Allemand. Ils lui ont promis de l'aider à leur tour, quand il sortirait de prison. Des lettres ont confirmé cette promesse ; et c'est ainsi que le rendez-vous a été pris à la frontière. Là, Blanc charge Weidmann sur sa moto et le transporte à Paris.

D'abord, le nouveau venu s'installe dans un hôtel de la rue Saint-Sébastien, où gîte également Million. Le premier soin de celui-ci est de procurer à l'arrivant une identité « vierge », fournie (pour deux cents francs) au nom de Karrer, par un barman spécialisé dans la falsification des états-civils.

Puis, Weidmann-Karrer, appuyé par Million, obtient du naïf Jean Blanc un prêt de quinze mille francs qu'il prétend employer à la création d'un laboratoire de produits de beauté. Il a, dit-il, trouvé la formule d'un ingrédient incomparable ; mais il réclame l'isolement pour installer le laboratoire. On se met donc en quête d'une villa solitaire, dans les environs de la capitale. Weidmann, guidé et conseillé par Million, opte pour un joli chalet de La Celle-Saint-Cloud, La Voultzie, maisonnette à demi dissimulée dans les bois, masquée par une palissade ornée de lierre. L'Allemand s'installe à La Voultzie le 15 juin. Huit jours plus tard, Million vient partager le même abri.

Entre temps, Blanc s'est épris de la vendeuse d'un magasin où il a acheté un imperméable. Elle s'appelle Colette Tricot ; et, bien que mariée et mère d'un petit garçon, elle cède rapidement aux instances du riche soupirant.

Le couple adopte également La Voultzie pour ses félicités d'alcôve. Mais, le 18 juillet, Blanc s'aperçoit qu'il est trahi par Million. Il n'en reste pas moins amoureux de Colette Tricot, mais il coupe court aux prêts d'argent sollicités par son rival ; de même qu'il supprime toute nouvelle « commandite » à Weidmann, celui-ci ayant favorisé de sa complaisance la trahison de Colette et de Million.

Dès lors, les occupants de La Voultzie se trouvent en mal de ressources. A défaut de la jobardise de Blanc, d'où tirer de faciles subsides ? Ni Million ni Weidmann n'entendent se donner le mal de travailler. Parbleu ! il ne manque pas d'argent dans Paris. Attirer ceux qui en ont, les tuer, les voler, ça ne demande que le minimum d'ingéniosité et d'effort. Aussi bien, Weidmann conçoit-il sournoisement ce programme inhumain. Il va multiplier les crimes crapuleux, tirer ses ressources d'une sanglante série de forfaits, devenir l'un des tueurs les plus effroyables qui se soient révélés dans ce siècle.

Tels furent le prologue et le canevas de la tragédie aux six actes hallucinants dont le moment est venu d'évoquer l'horreur car dans quelques jours la justice des hommes en écrira le dénouement : la condamnation sans pitié de Weidmann-le-Tueur et de sa bande sinistre...



Mme Sackheim et Henri de Koven, tante et frère de la disparue, multiplièrent en vain les recherches pour retrouver leur parente.

En six mois, six crimes. Durant six mois la police fut tenue en échec, la justice bafouée par le Tueur. Maintenant, c'est l'heure du châtement...

La "disparition" de la danseuse américaine

Est-elle partie vivre un film dont elle aurait conçu le scénario ?



Aussitôt qu'il se détermine à commettre des attentats rémunérateurs, Weidmann s'avise que le hall de tout grand hôtel est un lieu favorable aux rencontres avec des gens riches. Le voilà donc installé, le 21 juillet 1937, dans le hall de l'Ambassador, palace du boulevard Haussmann, où il feint d'attendre quelque touriste. Là, tout près de lui, se trouvent deux Américaines, Mme Sackheim et sa nièce Jean de Koven, danseuse de vingt-quatre ans, qui, n'ayant pu se procurer des billets de théâtre à l'hôtel où elles séjournent (dans la rue du Vieux-Colombier), ont pensé qu'elles en obtiendraient dans un établissement plus central.

Tandis que Mme Sackheim se plaint à sa compagne de la difficulté qu'il y a à louer les places de spectacle, en cet été d'Exposition, Weidmann ne se fait point faute de proposer aux deux étrangères son assistance chevaleresque. La tante ne se soucie pas d'être aidée par un inconnu, quand bien même il parle l'anglais ; mais Jean de Koven est séduite immédiatement par la courtoisie et la douceur du bel interlocuteur. Elle s'entretient à plaisir avec lui ; et, comme elle est Américaine, il lui paraît tout naturel, au bout d'un moment, de convenir d'un rendez-vous pour le surlendemain.

C'est le 23 juillet que la jeune danseuse revoit, au même Ambassador, le pseudo Bobby. Ils échangent des propos futiles, des rires ; puis s'en vont. Mme Sackheim, qui, après avoir parcouru les magasins, doit rejoindre sa nièce, ne retrouve celle-ci, ni à l'Ambassador, ni à l'hôtel du Vieux-Colombier. Tout d'abord perplexe, puis harcelée par l'anxiété, Mme Sackheim passera la nuit à se demander où à pu aller sa parente, à quel sort elle s'est exposée.

Le 24 juillet, à onze heures, un télégramme signé du prénom de la disparue parvient à l'adresse de Mme Sackheim. Elle lit :

— Ne t'inquiète pas, vais très bien, lettre suit.

La lettre annoncée n'arrive que le soir. Et quelle

missive ! Rédigée en anglais, d'une écriture dont certains caractères sont de forme allemande, elle annonce à la tante atterrée que Jean de Koven est kidnappée, et qu'elle ne sera délivrée que moyennant cinq cents dollars de rançon. En outre, il est enjoint à Mme Sackheim de s'abstenir d'alerter la police, tandis qu'il lui est stipulé de publier une petite annonce discrète dans le *New-York Herald* pour transmettre l'acquiescement que le rançonneur attend d'elle.

L'annonce passée, quatre jours s'écourent sans apporter le moindre écho. Eperdue d'angoisse, Mme Sackheim enfreint alors la menace qui lui interdit d'avoir recours à la police. L'inspecteur Challier est chargé, par ses chefs de la P. J., d'élucider l'étrange affaire. Déguisé en valet de chambre, le policier s'embusque à l'hôtel du Vieux-Colombier, prêt à saisir éventuellement le lâche imitateur des kidnappers d'Amérique...

Mais, ce prudent rançonneur ne se présente point. Après cinq jours de silence il appelle Mme Sackheim au téléphone pour lui réclamer laconiquement les cinq cents dollars. Puis il retéléphone le lendemain matin, cette fois pour annoncer qu'un chauffeur de taxi va se présenter et que Mme Sackheim aura à lui remettre, seule à seul, l'enveloppe contenant la rançon.

— Pour moi, remarque Challier en raccrochant l'écouteur, je suis persuadé que cet individu est un Allemand qui a vécu en Amérique. Il emploie l'argot d'outre-Atlantique, bien que son accent ne soit pas moins germanique que les caractères de son écriture...

Plus tard, on félicitera Challier d'avoir eu si bon flair ; mais il n'eut malheureusement pas la chance d'arrêter Weidmann le jour où il frôla de si près la piste de celui-ci. En effet, le chauffeur qui se présenta innocemment pour recevoir l'enveloppe contenant la rançon avait été hélé au coin d'une rue par un passant (Million), qui, moyennant un gros pourboire, l'avait chargé de quérir et d'apporter cette enveloppe. Mais, comme Challier, croyant sa chance assurée, suivait le taxi qui s'en retournait lentement, le gibier flaira le piège et s'empressa de prendre la fuite. Après quoi, il s'écoula encore plusieurs jours sans la moindre lettre ni coup de téléphone émanant du ravisseur.

Cependant, que d'indications fantaisistes parvenaient chaque jour à la police ! Jean de Koven était signalée tantôt dans les Vosges ou à Nice ; tantôt à Biarritz, à Toulouse ou en bien d'autres lieux épars. Comme il s'avérait chaque fois que l'indication était fautive, de nombreux esprits versèrent dans le doute quant à la gravité de l'affaire. La plupart des policiers, eux-mêmes, pensaient que Jean de Koven se tenait cachée auprès d'un amant qui se doublait d'un rocambolesque farceur...

Or, dans les premiers jours d'août, sept commerçants de la capitale furent payés avec des travellers chèques portant la signature de la danseuse américaine. Il ne fut que trop facile aux familiers de celle-ci de déceler que, si les chèques provenaient réellement d'un carnet appartenant à miss de Koven, la signature qu'ils portaient était maladroitement imitée. En outre Mme Sackheim s'entendit de nouveau intimer l'ordre de tenir la rançon à la disposition du ravisseur de sa nièce. Le versement devait avoir lieu dans un restaurant des Batignolles, où Challier, déguisé en « bougnat », allait assister à la scène. Mais ce rendez-vous fut une nouvelle déception, car la méfiance engagea une fois de plus l'insaisissable criminel à s'abstenir de paraître.

Ce fut alors que M. Henry de Koven, frère de la disparue, vint se consacrer personnellement à l'enquête. Malheureusement, il dut renoncer à tout espoir, lui aussi, malgré le secours de la presse et de la radio. En septembre, après quelques semaines d'investigations et de démarches, Henry de Koven ne put que se résigner à regagner l'Amérique, emmenant avec lui l'inconsolable Mme Sackheim.

Puis, l'intérêt de l'énigme s'atténua, se confondit rapidement avec le passé, cependant que le public et le plus grand nombre des policiers restaient persuadés (malgré l'inébranlable conviction de l'inspecteur Challier) que la jeune danseuse et sa famille avaient combiné un de ces « coups de publicité », où excellent les Américains...

Pourtant le jour viendra où l'affaire de Koven rebondira avec un éclat sensationnel.

Le 8 décembre 1937, Weidmann est arrêté à *La Voulzie*, après avoir assassiné Raymond Lesobre. Il y a alors plus de trois mois que nul ne parle plus de miss de Koven ; aussi, les policiers versaillais interrogeant leur captif, au siège de la police d'Etat, ne songent point, ce soir-là, à évoquer le souvenir de l'Américaine disparue.

Mais, à Paris, nombreux sont les limiers de la P. J.



Disparue le 23 juillet 1937, la malheureuse Jean de Koven ne devait être retrouvée que cinq mois plus tard, enterrée sous le perron de la maison de Weidmann, son impitoyable étrangleur.

qui, en apprenant la dramatique arrestation du meurtrier allemand, se rémémorant l'enquête de Challier. Outre le signalement du ravisseur de miss de Koven, on se rappelle l'accent germanique de celui-là, les caractères de forme allemande remarqués dans son écriture. Aussitôt s'effectue un rapprochement d'idées, naît un soupçon que M. Roches, chef de la brigade spéciale, ne manque pas de transmettre aux enquêteurs assumant à Versailles l'interrogatoire de Weidmann.

— Parle-nous de miss de Koven ! est-il alors brusquement demandé au tueur, par le commissaire Sicot, chef de la Sûreté à la police d'Etat de Seine-et-Oise.

A cette allusion aussi impérative qu'inattendue, Weidmann se trouble, balbutie imperceptiblement, invoque une migraine qui le rend incapable de s'exprimer facilement.

— Je voudrais dormir, dit-il. Demain, je dirai tout...

Et, en effet, le lendemain, 9 décembre, c'est l'inoubliable journée où Weidmann avoue ses six crimes, en commençant par confesser l'étranglement de Jean de Koven et en révélant que le corps de la malheureuse est enterré sous le perron de *La Voulzie*.

Au reste, ce premier flot de révélations issu de la bouche du monstre est probablement le plus véridique. Par la suite, il narrera les derniers moments de Miss de Koven en y mêlant l'ensorcellement d'une nuit de barcarolle ; mais, à juger par l'habillement complet du cadavre, la première confession de Weidmann est la seule qui soit à retenir.

D'après ce récit, Miss de Koven avait accepté, le 23 juillet, de venir visiter *La Voulzie*. Elle passa à l'hôtel du Vieux-Colombier pour vêtir une robe de sport et pour prendre son appareil de photos ; puis elle rejoignit allègrement son compagnon qui l'emmena prendre le train à la gare Saint-Lazare.

— Elle était confiante et gaie, raconte le tueur féroce. J'avais vu de l'argent dans son sac à main. A peine arrivé chez moi (vers 19 heures) comme elle allait enlever son manteau, je lui offris de l'aider ; et, passant derrière elle, je vis sa frêle nuque blanche. Alors, j'ai serré ; mais je ne savais pas que c'était si long d'étrangler...

Elle se débattit désespérément, la pauvre proie, elle essaya de se dégager par de brusques contorsions, par des coups de poings et des coups de pieds. En vain ! Son lâche agresseur, la maintenant sur le divan de l'entrée, lui enfonça un chiffon dans la bouche, lui serra le cou avec une serviette ; attendit, en fermant les yeux, qu'elle eût cessé de palpiter...

Puis, il lui vola son carnet de quarante-huit-travelers chèques de dix dollars, et les cinq cents francs contenus dans son sac à main. Après quoi, il prépara une fosse sous le perron, inhuma le cadavre à la nuit tombée ; l'inhuma en manteau, en chapeau, ganté, le sac d'une main et l'appareil photographique de l'autre !

Comme il l'a invariablement affirmé, le monstre dut accomplir tout seul cette lugubre besogne. Mais l'étranglement et l'inhumation ne furent pas tout dans la bouleversante affaire. Il y eut aussi le cruel et cynique chantage qui valut tant de tourments à la famille de Koven, et auquel Million participa obscurément.

Par ailleurs, il y a Colette ! Elle ne se mêla de rien activement ; mais ayant tout appris au lendemain du crime, ayant accepté des cadeaux payés avec l'argent de la victime, elle s'est rendue par son silence la complice de ce premier épisode tragique que cinq autres forfaits allaient bientôt suivre.

L'ÉCHÉANCE!...

UN CHAUFFEUR TUÉ MYSTÉRIEUSEMENT

sur la route
non loin d'Orléans

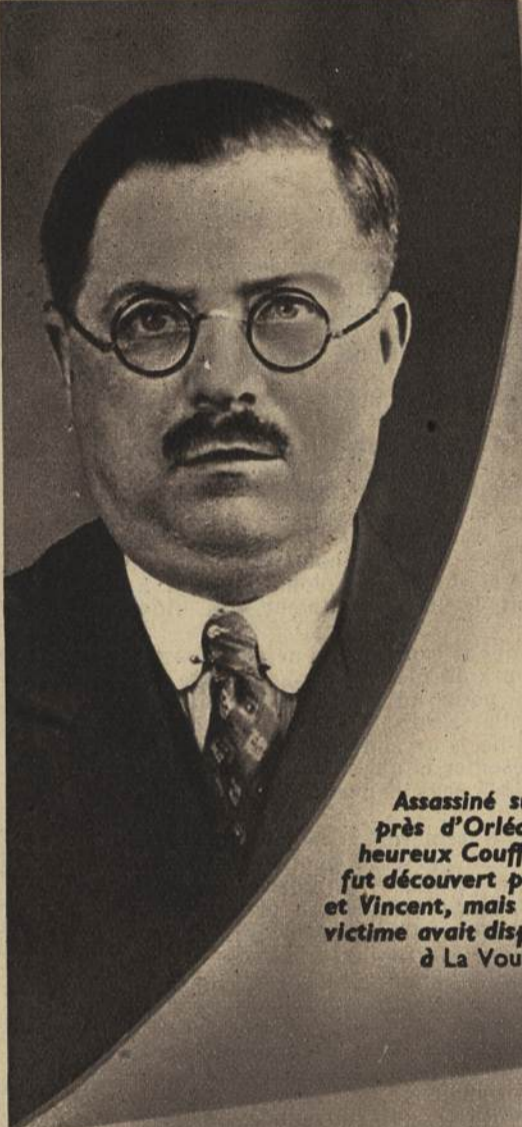
Un automobiliste découvre sur le bord de la route le cadavre atteint d'une balle à l'arrière du crâne



Assassiné sur la route, près d'Orléans, le malheureux Couffy (ci-contre) fut découvert par MM. Bié et Vincent, mais l'auto de la victime avait disparu, cachée à La Voulzie.



Le cadavre de la pauvre Jeanine Keller fut exhumé à la lueur des torches dans la Caverne des Brigands, en forêt de Fontainebleau, où le crime avait eu lieu deux mois plus tôt.



Les voyageurs-chèques volés à Jean de Koven ne constituant pas un pactole inépuisable, Weidmann ne tarde pas à méditer son second crime crapuleux. Cette fois, il compte assassiner un chauffeur de louage ; et, pour être plus sûr de se soustraire aux investigations policières, il se procure des faux papiers au nom de Dickson, quitte momentanément La Voulzie pour s'installer — le 6 septembre — dans un excellent hôtel de la rue Caulaincourt, va errer comme un riche touriste autour des voitures de louage forfaitaire, dont le magnifique alignement se trouve à l'Opéra.

Attiré par l'auto du chauffeur Couffy, le faux voyageur opulent prétend vouloir se rendre sur la Côte d'Azur en passant par le Massif Central. Rendez-vous est pris pour le soir-même, afin d'établir l'itinéraire et l'organisation du voyage. Muni de cartes routières, Couffy vient à l'hôtel où son « client » fait étalage de confort. Il est ainsi mis en confiance et il accepte d'effectuer le voyage pour un forfait de quatre mille francs.

Le 7 septembre, on part de grand matin, par la route de Fontainebleau, le pseudo-Dickson désirant visiter le palais napoléonien.

Ensuite, on rejoint la route d'Orléans, pour déjeuner à Olivet. Chemin faisant, Couffy trompe à plaisir la monotonie du parcours en confiant à son compagnon ses joies de père de famille, ses satisfactions de brave homme et de bon vivant. Weidmann l'écoute silencieusement avec quelle hypocrisie dans le sourire ! Il sent, pendant ce temps, sa poche alourdie par le revolver qui lui servira tout à l'heure...

Ayant déjeuné à Olivet, on traverse un bois solitaire, très propice à l'exécution du forfait. Le tueur fait arrêter la voiture, sous prétexte d'avoir à satisfaire un « petit » besoin ; puis il propose de prolonger l'étape pour se délasser du voyage, ce que Couffy approuve vivement, heureux de s'asseoir dans l'herbe et de lire son journal attentivement.

A voir cet homme si paisiblement content de vivre, Weidmann se fait horreur à lui-même au moment de le tuer. Mais l'idée de n'avoir plus que cent francs en poche le domine implacablement, lui commande de hâter la mort et le dépouillement de sa proie. Sans bruit, il approche de son malheureux compagnon, sort brusquement le revolver sur lequel ses doigts étaient crispés depuis un moment ; et le coup part, trouant la nuque !

Tué net, l'infortuné Couffy s'effondre sur le flanc, tandis que l'assassin se précipite pour dévaliser le cadavre, puis pour s'emparer de la voiture.

Juste à ce moment, la charrette d'un cultivateur, M. Bié, apparaît à quelque distance. Quand M. Bié passera près de l'auto, il verra le chauffeur « endormi » sous un journal et un autre homme également allongé, auquel il reprochera de siffler près du dormeur.

— Oh ! il dort solidement, dira Weidmann... Mais, trois heures plus tard (à 18 heures), le même M. Bié est fort surpris de constater que la voiture et l'homme, qui lui avait parlé ont disparu, bien que le « dormeur » n'ait pas bougé. C'est alors que le passant découvre le crime et qu'il s'empresse de donner l'alarme aux gendarmes de la Motte-Beuvron, puis à la brigade mobile d'Orléans.

L'enquête apparaît tout d'abord comme une énigme très difficile à résoudre, les divers papiers de la victime ayant disparu en même temps que sa voiture et son portefeuille. On ne peut espérer identifier le cadavre que grâce à son mouchoir aux initiales J. C., ou grâce à la marque du tailleur ayant confectionné le costume ensanglanté.

De fait, c'est le tailleur, puis la malheureuse Mme Couffy qui seront les premiers à éclairer les enquêteurs. Mais, le chauffeur reconnu, restent à retrouver son meurtrier et sa voiture. Quelques témoins fournissent de vagues déclarations quant à l'individu qu'ils ont vu à table ou sur la route en compagnie de Couffy ; mais aucune indication n'est utilisable pour orienter les recherches. On ne peut mieux faire que de diffuser dans toute la France, et plus particulièrement aux frontières, le signalement du véhicule conduit par l'assassin. Puis, les jours, les semaines passent en investigations décevantes, en vaines hypothèses. L'impuissance des enquêteurs suscite, d'ailleurs, d'amères critiques dans le public et surtout parmi les chauffeurs de louage, de qui le

Un cadavre ligoté et déchaussé dans une auto abandonnée à Neuilly

martyrologe s'allonge, hélas ! trop souvent. Malheureusement, on avait beau ne pas vouloir admettre que la voiture de Couffy eût pu disparaître, qui l'eût découverte à l'abri des bois de la Celle-Saint-Cloud, passée du noir au gris, et pourvue d'un faux numéro minéralogique ?

Il fallut l'affaire Lesobre pour conduire les policiers dans le jardin forestier où Weidmann dissimulait l'introuvable auto.

Alors, malgré le maquillage qui avait transformé celle-ci on décéla sa provenance, grâce à des caractéristiques révélées par Mme Couffy. D'ailleurs, point ne fut nécessaire de questionner longuement Weidmann pour qu'il avouât. Il dissipa placidement le mystère, dès le lendemain de son arrestation, ajoutant que, en plus de la voiture, son deuxième forfait lui avait rapporté les deux mille cinq francs contenus dans le portefeuille de la victime.

3 OCTOBRE 1937

Meurtre de Jeanine Keller

Million qui, depuis le début d'août, était « en vacances » à Nantua, en compagnie de Colette Tricot, réintègre la capitale au 1^{er} octobre. Il revint aussitôt Weidmann, s'émerveille de le trouver en possession d'une belle voiture, apprend le meurtre de Couffy.

— Alors, t'as du fric ? questionne joyeusement l'acolyte du tueur.

Mais Weidmann détrompe Million, tout en lui faisant part d'un nouveau projet.

— Je suis encore un fois dans le besoin, dit-il, seulement ce n'est pas pour longtemps... J'ai découvert, dans un journal, la petite annonce d'une Strasbourgeoise, Jeanine Keller, qui voudrait se placer dans une famille en qualité de gouvernante. Sous le nom de Brown, soit-disant secrétaire, je lui ai proposé une place de la part de mes imaginaires patrons,

Tu passeras à la gare de l'Est pour récupérer les deux valises que Madame y a laissées en consigne, ordonne le pseudo-Brown à son complice installé au volant.

La course effectuée à la gare de l'Est, on prend le chemin de Vichy. Quelle belle matinée d'automne ! Jeanine Keller est aux anges de rouler à travers la campagne par ce soleil resplendissant, cet air léger. Le confort de la voiture, la chevaleresque compagnie du beau gars avec laquelle elle occupe la banquette arrière, contribuent également à lui faire penser qu'il fait bon vivre...

Comme on aperçoit Barbizon, l'hypocrite Allemand interroge son complice, selon la convention qu'ils avaient établie la veille :

— C'est par ici, n'est-ce pas, que se trouve la curieuse caverne des Brigands ?

Sur la réponse affirmative du « chauffeur », le tueur propose de visiter l'hypogée, ce que Jeanine Keller accepte avec joie. Donc, la voiture est momentanément abandonnée aux confins de Barbizon ; et les trois compagnons s'engagent d'un pas alerte sous le couvert de la forêt.

Bientôt, voici l'entrée de la grotte où Jeanine Keller et Weidmann pénètrent à la suite de Million qui, les éclairant à l'aide d'une lampe électrique, dissimule sous sa gabardine la petite pelle prévue pour le prochain ensevelissement.

Soudain, comme l'insouciance Strasbourgeoise s'intéresse au pittoresque de l'hypogée, Million dirige le rayon lumineux sur la nuque de la pauvre femme, de façon que Weidmann puisse renouveler le même geste que pour l'assassinat de Couffy. D'une seule balle, tirée dans le crâne à bout portant, le tueur infatigable abat tout net la malheureuse qui ne s'est aperçue de rien...

Million bondit immédiatement à l'entrée de la grotte pour s'assurer que personne n'a entendu le coup de feu. Puis la dantesque caverne est le théâtre d'une scène horrible. Tandis que, sous le rayon de la lampe de poche, Weidmann arrache une bague avec diamant, au doigt encore flexible du cadavre, son complice s'empare du sac à main, l'ouvre, le vide, profère un juron sonore parce qu'il ne découvre qu'un mandat de 1.300 francs dont le paiement exige quelque pièce d'identité introuvable.

La fouille macabre terminée, les deux crapules sanguinaires creusent en hâte un trou peu profond dans lequel ils enfouissent leur victime ; après quoi ils rejoignent l'auto laissée à Barbizon, pour rallier Paris tout en se promenant ! Chemin faisant, Roger Million cède le volant à son compagnon, pour inventorier les deux malles chargées à la gare de l'Est, lesquelles ne contiennent que du linge, des photos de famille et un modeste pécule d'une centaine de francs constitué en pièces de dix sous...

— C'est honteux d'avoir risqué sa tête pour si peu de fric, se récrie l'irascible Roger. Tes crimes ne te rapportent pas grand chose, parce que tu es un véritable c..., mon pauvre Eugène. La prochaine fois, c'est moi qui préparerai le coup, et je t'assure qu'il sera autrement fructueux !

A *La Voultze*, Million se rasséréna en découvrant, dans le linge de Jeanine Keller, le livret de famille qui allait permettre de percevoir le montant du mandat. Ce fut Colette qui, le lendemain matin, fut chargée de l'encaissement crapuleux, non sans être flanquée de Million. Le criminel profit fut partagé par les deux hommes dans un café voisin de la poste centrale ; tandis que Colette reçut, un peu plus tard, en cadeau commémoratif, le linge et la fourrure de l'infortunée Strasbourgeoise.

Encore que cette tragique affaire se fût déroulée dans les tout premiers jours d'octobre, elle devait rester ignorée jusqu'au lendemain de l'arrestation de Weidmann, c'est-à-dire jusqu'au 9 décembre, jour où, à l'extrême surprise des policiers, les premières perquisitions effectuées à *La Voultze* firent découvrir des mouchoirs brodés et des photos appartenant à la victime.

Alors, comme dans les deux précédents épisodes de son effarant interrogatoire, Weidmann ne se fit point faute de tout avouer. Il révéla notamment l'endroit où était enterrée la pauvre Mme Keller que, la croyant à Vichy, son mari et ses deux garçonnetts taxaient de les avoir oubliés...



Ainsi qu'il l'avait déclaré le jour de l'assassinat de Jeanine Keller, Million entendait démontrer à Weidmann qu'il pouvait fort bien se charger d'organiser un guet-apens rémunérateur. A l'instar de l'Allemand, il se prit donc à consulter chaque soir les petites annonces de son journal favori ; et c'est ainsi qu'il découvrit, le 8 octobre 1937, l'offre d'association émise par Roger Le Blond pour réunir des capitaux et pour créer une agence de publicité cinématographique.

— Voilà, dit-il, un garçon qui ne manquera sans doute pas d'obtenir des participations pécuniaires. Nous allons l'attirer pour lui soustraire cet argent-là. Déjà, pour correspondre avec lui, nous pouvons utiliser la case postale que, sur mon conseil, cher Eugène, tu as louée au nom de Pradier à l'agence privée de la Chaussée-d'Antin. Et, comme il vaut mieux embrouiller les fils de toute enquête éventuelle, tu vas, toi, écrire sous ma dictée à M. Le Blond, tandis que je me présenterai à lui avec Colette, sitôt qu'il m'aura convoqué.

Dès le lendemain, Million-Pradier trouvait, dans sa case postale d'agence privée, un pneu par lequel Le Blond le convoquait de toute urgence. Dans l'après-midi, un premier pourparler eut lieu au cours duquel, reçu dans un très confortable appartement, Million apprit que sa proie avait voiture et domestique, ainsi que la disponibilité de plusieurs milliers de francs.

Le 15 octobre, après trois entretiens avec sa future victime (entretiens où Colette Tricot avait joué son rôle de « charme » !) le crapuleux émule du monstre de *La Voultze* se tint pour assuré du succès de sa noire entreprise.

— Le Blond signera les papiers demain matin, annonça-t-il radieux à son complice. Nous avons pris rendez-vous pour onze heures ; et il aura l'argent sur lui. Mais je l'ai prévenu que je ne pouvais traiter l'affaire sans le conseil de mon beau-frère, c'est-à-dire de toi. Donc, tu m'attendras dans un café pendant que j'irai chercher Le Blond. Ensuite nous prendrons quelque prétexte pour l'emmener à *La*



de riches Argentins momentanément à Vichy. Elle est ravie de l'aubaine, la Strasbourgeoise ! Elle m'a écrit qu'elle arriverait demain pour que je l'emmène à Vichy. Le voyage ne sera pas long, comme tu penses ; et si tu veux y participer, c'est de très bon cœur que je t'invite...

Dans la soirée du 2 octobre, Weidmann et son compagnon trouvent Jeanine Keller au rendez-vous qu'elle leur a fixé, place de la République. Faute de chambre libre à l'Hôtel Moderne, Million propose d'installer la voyageuse dans un hôtel de la rue de Dunkerque. C'est là que le 3 octobre, dès sept heures et demie du matin, les prétendus secrétaire et chauffeur des imaginaires patrons argentins viendront quérir leur victime, pour l'emmener dans l'auto de Couffy...

Le cabriolet appartenant à Roger Le Blond et contenant le cadavre de celui-ci fut trouvé (abandonné à Neuilly) par le témoin Leperron.



L'ÉCHÉANCE!



Mlle Demonnet, l'amie de Roger Le Blond, fut un témoin dont les révélations n'annulèrent pas le mystère du crime.

Voulzie; et là, je le tuerais d'une balle à la nuque, selon ta spécialité...

Ce disant, Million se prit d'ailleurs à douter de la sûreté de son tir. Il crut nécessaire de demander à Weidmann une leçon d'assassinat. L'Allemand se plaça un doigt en haut et légèrement à gauche de la nuque, tout en déclarant à son émule: « Vise là, ça ne rate jamais... »

Le lendemain matin, 16 octobre, le pseudo Pradier fut ponctuel au rendez-vous qu'il avait pris avec Le Blond; puis, invoquant l'obligation de ne rien traiter sans son beau-frère, il réussit à emmener la malheureuse dupe dans un café de la rue de Grenelle où Weidmann s'était rendu d'avance dans la voiture de Couffy.

— Ne restons pas ici, dit l'Allemand, il y a trop de gêneurs et d'indiscrètes autour de nous. Nous trouverons une ambiance plus favorable à *La Voulzie*, ma villa de La Celle-Saint-Cloud. Allons! En un quart d'heure nous serons là-bas et d'ici pas même une heure tout sera terminé...

On fut à *La Voulzie* vers midi. Tout à ses préoccupations d'affaires, le malheureux Le Blond s'installa à la table de la chambre-salon de la petite villa. Il étalait devant lui et relisait attentivement les divers papiers à signer, tandis que Weidmann indiquait d'un coup d'œil à son « élève » l'opportunité d'en finir! Alors, sous prétexte de prendre du papier dans la commode Million passa derrière l'infortuné Le Blond, sortit rapidement d'un tiroir le revolver de son maître, s'assassinat, et tout aussitôt, sous l'œil placide de ce dernier, il tira à bout portant une balle dans la nuque du jeune publiciste.

Toutefois, l'assassin novice n'avait pas foudroyé sa victime comme l'eût fait Weidmann. Le malheureux, tombé du côté gauche, se convulsa et râla sur le parquet pendant dix minutes, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'Allemand s'avisait de l'achever!

En dépit de cette scène atroce ni l'un ni l'autre des deux monstrueux complices n'éprouva le moindre désarroi. Ils passèrent dans la pièce voisine, cherchant diverses fripes pour emballer le cadavre. Ils traînèrent, ensuite, le corps dans le vestibule, jetèrent de la sciure de bois sur la flaque de sang qu'ils allaient bientôt laver à l'eau de javel; puis, ayant fouillé les poches du mort sanglant, l'ayant dévalisé de son portefeuille, de sa montre et de son stylo-mine en or, lui ayant pris ses magnifiques chaussures et même ses bretelles, ils procédèrent à l'hallucinant emballage. Pendant que Weidmann nouait les liens, autour du linceul de fortune, Million coupait les excès de ficelle, de façon à « figurer » le colis...

Le soir venu, le corps fut transporté et abandonné à Neuilly, à proximité du cimetière. Million avait pris le volant du cabriolet de l'infortuné Le Blond, voiture dans laquelle avait été chargé ce malheureux. Weidmann accompagnait le convoi, dans l'auto de Couffy; et de La Celle-Saint-Cloud au cimetière de Neuilly, les deux tueurs se donnèrent le plaisir de jouer à se dépasser, alternativement, en se faisant des saluts de triomphe!...

Dans la matinée du dimanche, 17 octobre, des ha-

bitants de Neuilly découvrent l'auto macabre. L'affaire est vite divulguée et fait sensation. Une partie du mystère se dissipe toutefois, rapidement, l'amie de Le Blond, Mlle Demonnet (que l'anxiété harcèle depuis la veille) ne tardant pas à se présenter au commissariat de Neuilly, où elle reconnaît le corps sanglant.

Par ailleurs, Mlle Demonnet accuse du crime le pseudo-Pradier, montre la lettre reçue de celui-ci, signale l'existence de la case postale de la Chaussée-d'Antin, donne fidèlement le signalement du couple (Colette-Million) qu'elle a vu en débats d'affaires avec son ami.

Malheureusement, tous les espoirs fondés sur ces révélations importantes s'effritent successivement. Parmi les sept cents Pradier interrogés à travers la France, aucun ne peut être tenu en suspicion. D'autre part, les marques de blanchissage, se trouvant sur les diverses fripes qui constituaient le linceul improvisé, sont vainement présentées dans plus de trois cents blanchisseries. Au surplus, l'énigme apparaît comme un vrai casse-tête, étant donné que la lettre de Pradier est, à la fois, écrite en bon français courant et qu'elle trahit pourtant par ses r gothiques une main habituée à écrire l'allemand, étant donné que ce même Pradier, vu de petite taille et châtain, par Mlle Demonnet, est signalé par la caissière de la poste privée de la Chaussée-d'Antin, comme étant grand, très brun, ayant l'accent germanique...

Cependant que la police cherche et s'égare inlassablement, le public est impatient de voir arrêter le coupable. Il y a eu trop de crimes impunis, dans le courant de l'année, trop de forfaits restés mystérieux. Les affaires Navachine, Lœtitia Toureaux, Roselli, Markoff, Couffy, Miller ont successivement ébranlé l'opinion. Celle-ci est excédée de constater que les criminels narguent la police, se rient de plus en plus de la sécurité sur quoi chaque citoyen est en droit de compter.

Ouais! Pendant ce temps-là, réfugiés à Nantua, où Blanc les a conduits, pour les soustraire aux recherches, Colette Tricot et Million font une cure de bon air, tandis que le monstre de *La Voulzie* cultive amoureusement les dernières roses de l'année...

Et, il en sera de l'affaire Le Blond, comme des précédentes relatées ici: elle ne sera élucidée qu'au lendemain de l'arrestation de Weidmann, celui-ci montrant sur soi les bretelles de l'infortuné publiciste et relatant tout le drame, dès qu'on lui aura posé la question: « As-tu tué aussi ce malheureux? »

22 NOVEMBRE 1937

Assassinat de Frommer

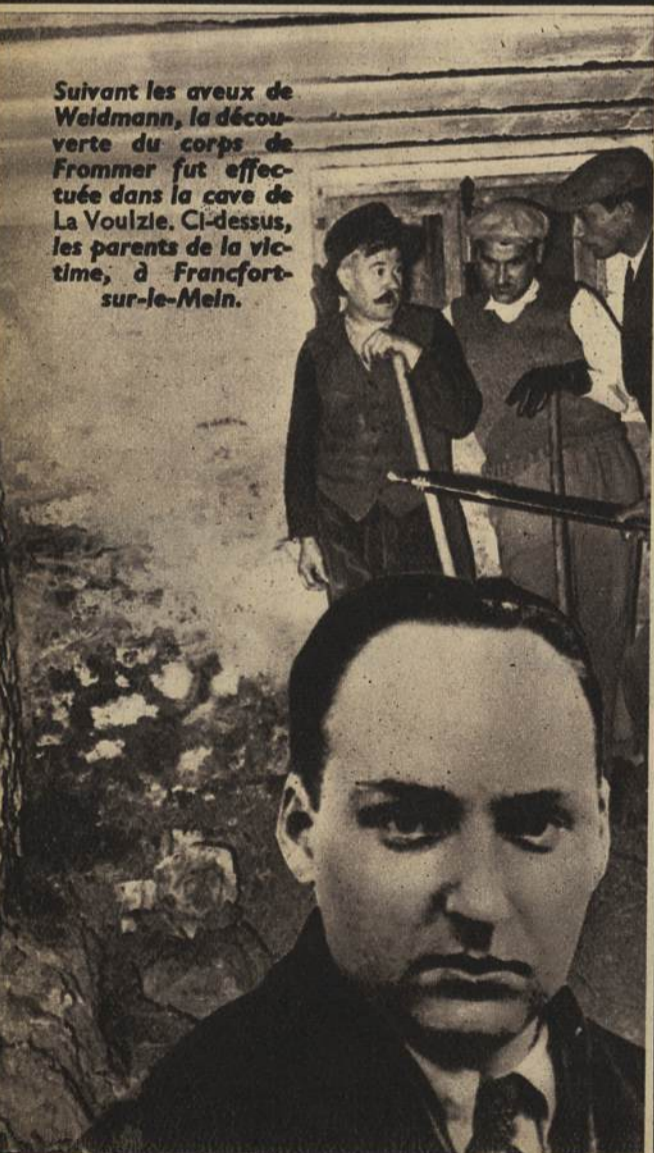
Ce drame, qui fut totalement ignoré même des familiers de la victime, jusqu'au moment de l'arrestation de Weidmann, est encore actuellement assez « nébuleux ». Le certain, c'est que le cadavre de Frommer fut, sur les indications du monstre allemand, retrouvé enterré dans la cave de *La Voulzie*. Mais est-ce pour lui voler les trois cents francs, qu'il avoua avoir pris dans les poches du mort, que Weidmann (d'une balle à la nuque) assassina ce modeste camelot, son compatriote, ex-détenu politique de qui il avait fait connaissance à la prison de Francfort?

Devant le juge d'instruction, l'éminent M. Berry (que nous devons saluer admirativement pour son zèle et sa compétence) Weidmann ne s'est jamais montré très loquace, au sujet de ce crime. Curieuse attitude quand, par ailleurs, l'assassin n'a guère renâclé aux confidences.

Mais, si nous devons en croire certain avertissement qui nous est parvenu de bonne source, autant l'affaire Frommer est passée jusqu'ici presque inaperçue, autant elle produira pendant les débats d'assises un éclat retentissant. Weidmann révélerait alors le vrai motif de l'assassinat de son ex-compagnon de geôle; de même qu'il donnerait pour auteur du forfait, un complice sur qui nul n'a jamais eu le plus léger soupçon.

Allons! ne soyons pas trop fâchés que le monstre exécrable ne consente à lâcher son secret qu'après une si longue réflexion: la surprise ne saurait en être que plus vive...

L'assassin de Raymond Lesobre avait laissé à l'agence tenue par celui-ci la carte de visite de M. Arthur Schott qui, bientôt retrouvé, fut un témoin très précieux pour les enquêteurs versaillais.



Suivant les aveux de Weidmann, la découverte du corps de Frommer fut effectuée dans la cave de *La Voulzie*. Ci-dessus, les parents de la victime, à Francfort-sur-le-Mein.





L'infortuné Raymond Lesobre, agent de location à Saint-Cloud, fut trouvé abattu dans la cave de la villa Monplaisir ; mais l'agent Choquet, seul témoin qui eût vu l'assassin, ne put révéler la piste de celui-ci ni le lieu (La Voulzie) où avait été cachée la voiture volée à la victime.

Toutefois, je vous signale que l'ami de mon neveu porte maintenant le nom de Karrer...

Après de longues investigations autour de Saint-Cloud, M. Primborgne et ses collaborateurs Devrenné et Poignant (auxquels s'était adjoint l'inspecteur Bourquin, de la brigade mobile) apprirent par un agent de location qu'un chalet de La Celle-Saint-Cloud, *La Voulzie*, appartenant à Mme Brau, était en effet occupé par un certain Karrer. Mme Brau fut donc questionnée sur ce qu'elle savait de son locataire ; et c'est ainsi qu'elle révéla qu'après lui avoir demandé un délai d'un mois le pseudo Karrer lui avait payé le loyer d'hiver de *La Voulzie* le 29 novembre, soit le jour même où était découvert à Saint-Cloud le cadavre de Raymond Lesobre.

— Tout va bien ! exulta alors le commissaire Primborgne. L'homme de *La Voulzie* est certainement celui que nous cherchons. Il ne faudra pas le laisser rêver trop longtemps dans la mélancolie des bois...

(A suivre.)

Noël PRICOT.

Reportage photographique "Déflective"
Marcel Carrière, Walter Gillet
J.-G. Sérurier

Lire la semaine prochaine :

**La vie de Weidmann
et de ses complices
Le Tueur à la prison de Versailles
Ce que seul « Déflective »
peut dire**

UN AGENT DE LOCATION ASSASSINÉ A SAINT-CLOUD

Le corps a été découvert
dans la cave d'une villa
La victime avait reçu jeudi d'éventuels
acheteurs à un nouveau
rendez-vous à 15 heures

de la police d'Etat de Seine-et-Oise, commencèrent rapidement l'enquête. Ils établirent en premier lieu que le mobile du crime était le vol, le portefeuille et l'auto de la victime ayant disparu. Mais, où la difficulté commença, ce fut lorsqu'on rechercha des témoins pouvant fournir quelque indication. Sauf l'agent Choquet, personne n'avait vu le criminel ; et d'ailleurs, l'agent Choquet ignorait tout de l'individu. On se trouvait donc dans le plus extrême embarras pour orienter les recherches.

Cependant, la secrétaire du malheureux Lesobre, Mlle Vogleisen, découvrit sur le bureau de son patron une carte laissée par le « client » lors de sa première visite. Cette carte qui, de surprises en rebondissements, allait permettre d'effectuer une enquête des plus remarquables, était établie au nom d'un certain M. Schott (Arthur), 10, avenue du Parc-Impérial, à Nice.

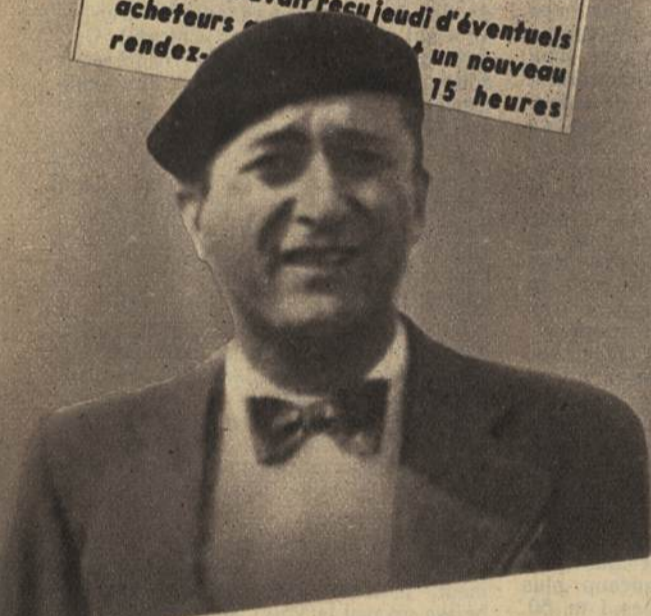
Ce providentiel élément ne manqua point d'être vérifié de toute urgence, encore que M. Primborgne fût persuadé que le nom de Schott n'était pas celui du criminel. Et, en effet, de Nice, on apprit que M. Schott, réfugié allemand, s'était réinstallé à Strasbourg, ville où il fut retrouvé par la police et d'où il vint diligemment se mettre à la disposition des enquêteurs versaillais.

Parmi les personnes à qui il se ressouvint d'avoir remis sa carte, à Paris, M. Schott signale son neveu, Fritz Frommer, demeurant dans un hôtel de la rue Saint-Sébastien. On se hâta d'aller à cette adresse ; mais ce fut pour apprendre que Frommer avait disparu depuis le 22 novembre, à la grande inquiétude de son hôtelière — qui louait entre autres mérites les habitudes régulières de son client.

Comme on pense, la disparition du jeune Allemand redoubla le trouble des enquêteurs. Ils activèrent leurs recherches au service des garnis de la Préfecture de Police, au service des prisons, à l'infirmerie spéciale du dépôt, au service des étrangers où ils apprirent enfin que Fritz Frommer avait un autre oncle à Paris, M. Hugo Weber, qui fut retrouvé dans un hôtel de la rue Véron.

L'interrogatoire du témoin Weber fut une vraie source de révélations !

— Malgré mes remontrances, dit-il, mon neveu, ancien détenu politique en Allemagne, fréquentait ces temps-ci un condamné de droit commun qu'il avait connu à la prison de Francfort. Cet homme, qui se faisait passer pour Sauerbrei avant son entrée en France, habitait (et doit habiter encore) depuis l'été dernier dans les bois situés du côté de Saint-Cloud.



L'affaire Lesobre est un autre chef d'accusation sur lequel, d'après un de nos informateurs bien renseigné, Weidmann se rétractera au cours du procès, pour dénoncer un coupable encore mystérieux.

Il est de fait que l'étrangleur de miss de Koven, le tueur de Couffy, de Jeanine Keller et le co-meurtrier de Le Blond n'a pas été reconnu devant le juge d'instruction par le seul témoin (l'agent Choquet) qui ait vu le malheureux Lesobre en compagnie de son assassin. En tout cas, il n'en demeure pas moins certain que la fin tragique de l'agent de location de Saint-Cloud aura été reliée très étroitement aux destinées de Weidmann, puisqu'aussi bien c'est ce sixième crime qui permit de découvrir enfin la trace du monstre de *La Voulzie*.

L'infortuné Lesobre avait emprunté à son collègue Lepelletier, le samedi 27 novembre 1937, les clefs de la villa *Mon Plaisir*, en location à Saint-Cloud. Le « client » à qui l'agent immobilier disait devoir montrer la villa était un « type pas très élégant, mais qui se déclarait néanmoins possesseur d'une certaine richesse et qui parlait avec un fort accent américain ou germanique. »

Ce même samedi après-midi, l'agent de police Choquet, qui se trouvait à la gare de Saint-Cloud, vit l'étranger débarquer, monter dans l'auto de Lesobre et s'éloigner en compagnie de celui-ci. Par contre, M. Lepelletier ne revit ni ses clefs ni son confrère, ce qui, après tout un dimanche de perplexité, le poussa à se rendre, dès le lundi matin, à la villa *Mon Plaisir*.

Là, constatant que la porte d'entrée n'était pas fermée à clef, le témoin eut rapidement visité le rez-de-chaussée, puis descendit dans la cave. C'est alors qu'il découvrit Raymond Lesobre, gisant la face contre le sol, abattu d'une balle à la nuque...

Le commissaire Primborgne et ses collaborateurs

Entré clandestinement en France sous le nom de Sauerbrei, le diabolique Weidmann se procura par l'intermédiaire de Million un faux état-civil établi au nom de Karrer.



CARTE D'IDENTITÉ

Nom : *Karrer*
Prénoms : *Eugène Frédéric*
Profession : *Judicieux*
Né le *5 février 1907*
à *Reffie*
Département : *territoire de Reffie*
Nationalité : *Français*
Domicile : *8 Place de la Mairie à Reffie*

LA JUSTICE DES HOMMES

Blanche et ses deux nains



Si la valeur des procès en correctionnelle se jugeait à la taille des plaideurs, il faudrait dire de celui-ci que c'est une toute petite cause, un procès pour Lilliput. Mais

s'il faut l'estimer à la valeur des avocats, on peut prétendre que nous assistons à un grand procès, car M^e Adrien Paul a bien du talent, et il nous le fait voir dans sa défense de l'inculpé, M. Chicoti.

A vrai dire, ce n'est pas une nouveauté pour moi ; la semaine dernière j'avais entendu la plaidoirie de M^e Adrien Paul, défenseur de Segal, cet heimatlos, ex-chef d'orchestre à La Roulotte, qui s'amusait à jouer l'Internationale pour embêter sa patronne, Lulu de Montmartre. Et j'en avais goûté tout l'esprit, toute l'efficacité aussi puisque Segal, accusé, en outre, de violences contre Lulu, avait été acquitté de ce chef. Malheureusement, vous n'en avez rien su, vous autres lecteurs, car un secrétaire de rédaction a expurgé mon compte rendu de tout ce qui concernait M^e Adrien Paul. Les secrétaires de rédaction sont des gens terribles. Armés de dictionnaires, de grammaires et de ciseaux, ils taillent, redressent, déforment, suppriment, ajoutent. Ils font parfois le bien et d'autres fois le mal. Ils ne perdent surtout pas de vue leur mise en page. M^e Adrien Paul peut déployer tous les talents du monde ; si cela est écrit, en quatre lignes, et que l'article soit trop long de quatre lignes, vous verrez ce qu'ils prendront, M^e Adrien Paul et son talent. Les ciseaux ne sont pas faits seulement pour les chiens, et les « formes » ne sont pas élastiques. Quoi qu'il en soit, cette semaine je défie les secrétaires de rédaction de s'en prendre à mes personnages, sinon il n'en restera rien. Pensez donc ! le plus grand et le plus coupable (la femme adultère, Mme Blanche Bichoc), a 1 m. 60 ; son mari, n'est pas plus grand, mais l'amant est beaucoup plus près de terre : il ne mesure pas 1 m. 50.

claffent. Ils ne prennent pas au sérieux ce petit bourreau.

L'avocat joue alors le grand jeu :

— D'abord, vous êtes Italien ; retournez dans votre pays, au lieu de corrompre les femmes d'ici. (C'est la tarte à la crème, les étrangers ; on en mange beaucoup, en ce moment ; il est vrai de dire que, s'ils alimentent nos salles de justice, c'est souvent de leur faute.)

M^e Adrien Paul se lève ensuite, et défend spirituellement son minuscule client :

— Non ! vous croyez que Chicoti contraignait cette femme à rester avec lui ? regardez-le et dites de lui avec Botrel :

*T'es ben trop petit, mon ami,
T'es ben trop petit, dame oui !...*

« Regardez ce bourreau. A la vérité, cette femme n'était pas heureuse en ménage alors qu'elle goûtait le bonheur parfait avec nous. (Toujours cette façon de dire des avocats ; quand m'y ferai-je ? M^e Paul veut dire : avec Chicoti.) Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ? La virilité et la douceur ne se mesurent point aux centimètres » (douceur, maître ; la virilité, précisément, se mesure en centimètres).

Et, M^e Adrien Paul cite de fameux exemples de grands amoureux, hauts comme la botte. Je n'en veux retenir qu'un : celui de l'illustre compatriote de Chicoti, le grand poète Gabriele d'Annunzio qui, sans ses hauts talons, eût été un peu plus petit que notre Chicoti.

L'excellent président de Clavel objecte doucement que le génie était peut-être pour quelque chose dans les conquêtes du poète ; que, sans la Comtesse d'Este, l'Élégie romane. Poema paradisiaco, l'Enfant de volupté, il eût peut-être été moins heureux et, qu'au surplus, Chicoti, petit par la taille, n'est pas grand par l'esprit.

— Mais le cœur, monsieur le Président, qu'en faites-vous ? Sentimentalement, il n'est pas nain, ni... (M^e Paul baisse un peu la voix) sensuellement.

— Comment savez-vous cela ? questionne le président de Clavel, sur le même ton de la confiance.

— Chut ! secret professionnel, monsieur le Président.

— Alors, secret pour secret : dites de ma part à votre petit client que je lui inflige une petite amende de 50 francs, et que je punis sa complice de 25 francs. C'est un minimum... à leur mesure.

SIMONE FRANCE.

Tel quel, ce petit homme devait être un redoutable séducteur. L'avocat de Mme Bichoc n'affirme-t-il pas que si la dame a quitté son mari et sa fille Claudine, c'est qu'elle était terrorisée par Chicoti ?

Les spectateurs, dressés sur la pointe des pieds pour apercevoir le haut du crâne de l'inculpé dans son box, s'es-

Il n'a pas fallu moins de 6 ans d'instruction pour que vienne devant les assises du Pas-de-Calais le procès des fausses traites de la chicorée, gigantesque escroquerie de 33 millions. Affaire touffue s'il en fût et dont le public habitué des assises se montra peu friand. Voici, dans leur box les neuf inculpés.



NOTRE VOIX

Mort aux espions !



A condamnation à mort prononcée par le tribunal maritime de Toulon contre l'enseigne de vaisseau Aubert, qui livra des documents intéressant la défense nationale à une puissance étrangère (il le fit jusqu'à la fin de l'année 1938, c'est-à-dire dans les journées mêmes où se décidait la paix ou la guerre !) est devenue définitive, depuis mercredi dernier, date du rejet du pourvoi par la cour de cassation. De même pour l'espion Helmuth Gruneberg, condamné par le tribunal militaire de Nancy.

Seule la clémence du président de la République pourrait empêcher l'exécution des deux traites : on sera fixé sous peu.

Un sentiment unanime de dégoût a été éprouvé par les Français en apprenant ces actes de trahison, au moment où l'effort de tous était tendu vers la défense du pays. La nécessité d'une répression impitoyable de l'espionnage s'est imposée : la peine de mort a été rétablie, pour le temps de paix, et applicable à ce crime envers la patrie.

Ei voici qu'à propos de l'affaire Aubert une controverse curieuse s'est élevée. Non point que l'on se sente apitoyé vis-à-vis de cet officier qui trahissait pour de l'argent, à la petite semaine, et qui se constituait un magot d'épargnant.

Mais le problème juridique que sou-

lève ce procès est intéressant : une loi récente a donc puni de mort l'espionnage commis en temps de paix. Mais un autre texte existe : c'est la Constitution de 1848 qui a abrogé la peine de mort en matière politique. Et la Constitution de 48 est toujours valable ; ses dispositions ne sont point supprimées.

Comment concilier deux textes qui semblent s'opposer ? L'espionnage, dira-t-on, n'est pas un crime politique.

Mais il semble bien qu'on l'ait cependant considéré comme tel, car l'espion, s'il bénéficie des circonstances atténuantes, peut être condamné à la détention soit perpétuelle, soit limitée dans une enceinte fortifiée.

Et la nature juridique d'un crime ou d'un délit dépend de celle des peines qui lui sont applicables. Or, la détention est une peine politique ; on ne l'applique pas à l'assassin, au voleur, à l'escroc.

Qu'importent ces arguties ? penseront beaucoup d'esprits sensés. D'accord ! cela n'a pas grande importance au regard des nécessités impérieuses de la sécurité nationale.

On a voulu, par l'exemple, montrer toute l'énergie de la défense du pays, et réprimer impitoyablement les atteintes qui y seraient portées.

Il était simplement curieux de noter un point de droit, peu connu.

Ceci dit, mort aux espions !



L'AMANT INGRAT

JE suis tentée, ô filles d'Eve, mes sœurs, de vous donner un conseil, mais j'ai peur qu'on ne m'accuse de noirs desseins qui n'habitent pas mon âme. Tout au plus, voudrais-je vous montrer mon érudition et comme on apprend de belles choses en fréquentant les chambres correctionnelles. Tant pis ! je n'y tiens plus ; je lâche mon secret. Aussi bien, les hommes nous rebattent assez les oreilles avec cette phrase : « Les femmes ne savent pas garder un secret. » Je veux, sur ce point au moins, leur donner raison. Donc, voici un second procès d'adultère et voici ce qu'il m'apprend. Vous avez lu que, dans le procès Bichoc-Chicoti, dont je parle ailleurs, le séducteur avait été condamné à 50 francs d'amende. Dans celui-ci, vous verrez que le séducteur, M. Crinière, a été puni avec une tout autre sévérité : il a récolté quatre mois de prison. Pourquoi cette différence de traitement ? Penchez vos oreilles bien roses ; je vais vous le susurrer en secret. La femme adultère, Mme Farge, la maîtresse de M. Crinière, avait quitté son mari, mais elle avait pris aussi 3.000 francs dans le tiroir-caisse. Ainsi, ces 3.000 francs constituent, pour la justice des hommes, la différence qu'il y a entre 50 francs d'amende et quatre mois de prison ; c'est-à-dire que la perte d'une femme est fort peu estimée par les magistrats. Et voici mon conseil : Si vous quittez votre mari pour suivre votre amant, laissez intacte la caisse conjugale, sinon il pourrait en cuire à votre chéri.

Il faut dire aussi que M. Crinière a quelques autres peccadilles sur la conscience ; qu'enfin, le mari est mort accidentellement, asphyxié, trois jours après le départ de l'infidèle, trois jours après s'être aperçu que 3.000 francs aussi étaient partis du tiroir-caisse et trois jours donc après avoir porté plainte pour recel contre Crinière qu'il employait comme garçon de café.

Cette mort n'arrangea pas les affaires de Crinière. D'abord, la veuve fut bourrelée de remords ; elle quitta son amant et revint pour s'occuper des obsèques.

(Vous voyez que mon histoire finit par être morale.)

A la barre, elle est particulièrement vexée d'entendre Crinière dire que les charmes bien fatigués de sa maîtresse, l'avaient déçu ; qu'on ne l'y reprendrait plus.

Tant d'ingratitude n'ulcère pas seulement le cœur de Mme Farge, mais celui aussi du président de Clavel.

— Et les 3.000 francs, vous ne les avez pas trouvés trop indignes de vous ?

— Non ! mais insuffisants aussi, répond cyniquement Crinière.

Tout compte fait, il y avait plusieurs raisons pour qu'il fût condamné lourdement, cet amant méprisant et surtout méprisable.

S. F.

MAGIE DU VERBE



PENDANT que Coti et Quadri, sagement assis près de M^e de Moro-Giafferi, leur défenseur, attendaient que le président rendit son jugement sur l'histoire qui les avait amenés l'autre semaine devant la 17^e chambre, un petit souteneur, Milou Bosc, comparait devant les juges.

Le public était nombreux et surtout composé de Corses venus là pour soutenir de leur présence leurs compatriotes Coti et Quadri, au cas d'un jugement défavorable ou pour applaudir en cas de relaxe. La solidarité corse n'est pas un vain mot. Il y a de tout parmi les Corses. « Tout bon ou tout mauvais, comme les rouquins », disait un de mes oncles. Parmi ceux du public de la 17^e, certains, sinon tous, appartenaient à n'en pas douter, à ce qu'on appelle « le milieu », peut-être parce qu'il est à mi-chemin entre le crime et la vertu avec une tendance légèrement marquée pour le crime. Non ! ils n'étaient pas, ces hommes, du juste milieu mais de ce milieu où l'on juge infamant le travail des hommes, où l'on trouve plus sage et plus honorable de profiter des femmes, des hommes politiques et des vices de ses contemporains. Pour la conception du travail féminin, Milou Bosc était des leurs. Mais si petit, si mince « barbillon » qu'ils riaient entre eux en entendant que le président de Clavel le condamnait à quatre mois de prison pour avoir profité de la prostitution d'une femme et s'être laissé prendre auprès des Halles alors qu'elle lui remettait « la comptée » du jour, une misérable centaine de francs.

Tout cela était minable pour ces messieurs aux gueules et aux épaules de boxeur, aux chemises de soie, aux complets à 2.000 francs, aux chaussures un peu trop voyantes. Et puis Milou Bosc était blond, étrié, mal rasé, timide et effaré par l'apparat de la justice. Et puis, il n'était pas Corse.

Pour moi, ce n'est point les mêmes raisons qui me font mépriser Milou Bosc ; je le méprise parce qu'il exploitait une de mes sœurs infortunées et je trouve qu'il n'a pas volé sa sévère condamnation à quatre mois de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour. Au surplus, que n'a-t-il, ce maladroit, comme n'importe quel grand seigneur du milieu, pris M^e de Moro-Giafferi pour le défendre ? Le génie du vieux lion l'eût tiré de ce mauvais pas comme il a tiré Coti et Quadri d'une méchante histoire qu'on leur reprochait d'avoir eue avec un Américain, légèrement indicateur, soyons juste. Car peu après, j'entendais le tribunal prononcer la relaxe de Coti et de Quadri. O Verbe ! ton souffle peut soulever des montagnes quand il passe par la bouche du très haut magicien de Moro-Giafferi. Alors, tu n'es pas tout à fait l'expression de Dieu sur la terre, tu n'es pas tout à fait Jésus-Christ, mais tu fais, tout de même, des miracles...

S. F.

DÉPIT AMOUREUX

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD (s'adressant au prévenu). — Vous aviez perdu votre amie. Cela vous a fait perdre la tête !

LE PRÉVENU (la cinquantaine. Cheveux poivre avec beaucoup de sel. Masque énergique de proconsul romain). — Je l'aimais !

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — Ce n'était pas une raison suffisante pour la menacer de mort. Vous lui avez écrit une lettre avec ces mots : « La vengeance est un plat qui se mange froid ! » et finissant par : « A bon entendeur, salut ! »

« Puis vous êtes allé faire du scandale à son domicile. Vous étiez armé d'un poignard.

« Vous vouliez donc tuer votre amie ? »

LE PRÉVENU. — Mais non ! Je voulais me tuer devant elle... simplement. Cela aurait été ma plus belle vengeance.

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — Une vengeance ! Je ne vois pas très bien.

LE PRÉVENU (avec naïveté). — Mais si, monsieur le président, le remords l'aurait poursuivie jour et nuit. Elle en serait morte. (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — Du moins, vous le croyez.

LE PRÉVENU (avec fatuité). — Je pouvais l'espérer. (Rires.)

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — Nous allons, sur ce point, être fixés.

A la barre s'avance la femme fatale. Remarquons qu'elle n'a rien... de remarquable. Ses quarante ans ont marqué un visage neutre et jaunâtre. Certes, le crapaud est beau pour sa crapaud, et vice-versa. Même avec cette réserve, en vain je cherche le sex-appeal de l'infidèle.

LE TÉMOIN (avec dédain). — Il m'a écrit depuis le premier janvier, jour où je l'ai « plaqué » (sic), quarante-trois lettres de supplications ou menaces.

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — Cela ne vous a pas décidé à le reprendre ?

LE TÉMOIN. — Oh non ! Il ne me plaît pas. Ce n'est pas mon genre.

LE PRÉVENU (au témoin). — Tu n'as pas toujours parlé ainsi, Etiennette !

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — En effet, vous avez vécu ensemble assez longtemps.

LE TÉMOIN. — Six mois seulement ! Six petits mois et puis je l'ai « liquidé » (sic).

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — Le dernier acte de cette « liquidation » se passe devant nous.

LE SUBSTITUT. — Une liquidation judiciaire ! (Rires.)

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD (au prévenu). — Vous avez entendu. Votre amie ne vous aime plus. J'espère que maintenant vous voilà guéri de votre passion ! Vous n'aurez plus idée de faire des folies.

LE PRÉVENU. — Ah ! pour cela, vous pouvez être tranquilles, messieurs les juges. A la prison, j'ai vite compris que je pouvais vivre sans elle. Il fallait que je fusse fou pour m'être emballé sur un pareil numéro. Oui, je ne la voyais sûrement pas telle qu'elle est. Je devais avoir de... la terre (il emploie un autre mot) aux yeux ! (Rires.)

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — Et le couteau ? D'où provenait-il ? Car vous êtes aussi poursuivi pour port d'arme prohibée.

LE PRÉVENU. — Un navaja, mon président, que j'ai rapporté de la guerre d'Espagne, avec manche en belle corne. (Rires.)

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — C'était bien de circonstance ! Vous promettez de demeurer tranquille ?

LE PRÉVENU. — Je le jure. Une de perdue, dix de retrouvées (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT PATOUILLARD. — Vous voilà revenu à la bonne philosophie ! (Après avoir consulté ses assesseurs.) Le tribunal vous condamne à trois mois de prison avec sursis. C'est un avertissement. Quant au couteau, le tribunal en ordonne la confiscation... par prudence.



Cette semaine ont été inaugurées : l'école technique de police criminelle (en haut) que fréquenteront les inspecteurs et l'école pratique des gardiens de la paix (en bas). MM. Sarraut, ministre de l'intérieur et Langeron, préfet de police, en ont visité les nouveaux locaux

FATALITÉ



Petit, gringalet, timide quand il s'approche du président Patouillard, ce monteur-électricien qui fut arrêté au crépuscule, près de la porte Dauphine, il y a quelques semaines, reconnaît qu'il a eu tort de faire ce qui lui vaut d'être poursuivi devant la 17^e chambre correctionnelle.

La méthode était simple, aussi rituelle que le prescrirait un bréviaire de liturgie satanique : chaque fois qu'une femme passait devant lui (il se dissimulait derrière le tronc d'un marronnier) le monteur sentait monter en lui des désirs impérieux qu'il exprimait visiblement.

Il renouvela cet exercice manuel avec régularité, pendant tout l'après-midi, jusqu'à ce que l'une de ces dames, peu satisfaite de l'hommage qui lui était rendu, prévint un garde du bois qui surprit le coupable dans l'exercice intégral de ses fonctions de satire. Le « corps du délit » témoignait, si l'on ose dire, par son ampleur même, de l'intensité des désirs qui avaient exaspéré l'électricien exhibitionniste.

Le voici, minable, dans le prétoire, tout près du bureau du tribunal. La folie qui l'a poussé, l'autre jour, semble avoir disparu.

— Pourquoi faisiez-vous cela au passage d'une femme ? interroge le président.

L'inculpé n'ose pas répondre que c'était là précisément pour lui tout l'intérêt de « la chose ». Il ne l'aurait probablement pas fait devant un garde.

— C'est la fatalité ! dit-il simplement. Et il ne trouve rien d'autre à dire.

On devine qu'il s'est récité à lui-même sa défense : « la fatalité » est sa seule excuse. Après tout, il a sans doute raison.

— Vous êtes marié ? demande encore le président.

L'homme baisse la tête :

— Oui.

Les juges, humains, ne le condamnent qu'à 100 francs d'amende avec sursis.

J. M.

Les débats durèrent une semaine. Les douze jurés titulaires, que l'on voit ici, et leurs deux suppléants, eurent à répondre à un nombre incalculable de questions. Ils statuèrent sur le sort d'un ancien conseiller d'arrt, de courtiers, d'anciens banquiers. Les peines prononcées vont de 10 ans de travaux forcés à 2 ans de prison



Père incestueux et assassin



Lille (de notre correspondant particulier).

La brume du détroit enveloppe de son ouate lourde le mystère de la disparition d'une femme de vingt ans.

Marie-Thérèse Valentin, jeune femme tranquille, a été vue pour la dernière fois le 4 juin 1938, à 18 heures. Elle entra chez son père, dans la maison maraîchère du Beau-Marais, à quelques kilomètres de Calais, sur la route de Gravelines et de Dunquerque.

Mais des « révélations » surgissent. Et la machine judiciaire s'ébranle. Mais Marie-Thérèse Valentin n'est nulle part... Elle n'a jamais donné de ses nouvelles à sa mère, à ses proches...

La rumeur publique enfle et affirme : — Marie-Thérèse Valentin n'a pas quitté Calais. Elle est morte. Son corps git à proximité de la maison maraîchère...

Mais voulez-vous connaître la vie étrange de Marie-Thérèse Valentin, la disparue du Beau Marais ?

Elle est née dans un bourg du Pas-de-Calais : Vieille-Eglise, le 14 janvier 1918. Son père et sa mère s'étaient connus et épousés peu de temps auparavant. Un mariage peu heureux. Gaston Valentin, qui est belge, puisque né à Mons le 3 septembre 1892, ne vivra que trois ans en compagnie de sa femme. Il s'en sépare. Le divorce intervient. La mère se retire à Marck, près de Calais. Gaston Valentin regagne Mons. La petite fille ira de l'un à l'autre et gardera de pénibles souvenirs. En 1924, Gaston Valentin se remarie avec la veuve d'un officier belge. Valentin a fort belle prestance. C'est un maraîcher adroit qui connaît fort bien son métier. La petite Marie-Thérèse grandit comme une solide plante en terrain fertile.

A 18 ans, elle fait la connaissance d'un brave et jeune ouvrier de Rescure, M. Titren. Il la courtise. Il est animé des meilleures intentions. Toutefois le projet ne semble pas trop plaire au père, qui conserve sa fille auprès de lui, en Belgique.

En mai 1937, Marie-Thérèse se décide brusquement au mariage. Elle se marie au début de juin. Les jeunes gens viennent s'installer en France. Pas pour longtemps. Après quatre jours de mariage Gaston Valentin vient rechercher sa fille. Il l'emène avec lui à Mons. C'est fini. Titren ne verra plus sa femme. En décembre 1937,

naît à Mons un beau bébé qui est naturellement déclaré enfant légitime de M. Titren. Celui-ci proteste. Le brave garçon a déjà, semble-t-il, des vues bien particulières et bien nettes sur le rôle qu'on a voulu lui faire tenir... Puis les Valentin reviennent habiter Calais au début de l'année 1938 : le père, la femme, la fille et l'enfant gisent sous le même toit.

Cela ne durera pas, Mme Valentin, qui habite toujours Calais, montre quelque ombrage de la préférence que marquait son mari à sa fille. L'explication entre les époux est assez vive. Marie-Thérèse doit partir avec le petit. Elle va se réfugier chez ses oncle et tante Vaubelle, à Calais, toujours. Un seul ennui : Gaston Valentin ne peut venir la voir dans cette maison qui lui est fermée.

Le père et la fille tournent la difficulté en se retrouvant fréquemment au Beau-Marais, dans la maison que Valentin vient de louer à une propriétaire calaisienne, Mme Sharp. Derrière la maison, il y a un jardin de quatre-vingts mètres sur quarante que Valentin va cultiver. Le métier le tient bien. Mais peut-être voit-il trop peu sa fille à son gré. Il veut la convaincre de venir habiter la maison du Marais.

Il n'y parviendra que quelques mois plus tard au début de juin 1938.

La jeune femme a fait ses paquets. Elle quitte M. et Mme Vaubelle, porte ses quelques bagages chez M. et Mme Quéva, de Calais, chez qui Valentin fournit des légumes. Nous sommes au 3 juin 1938.

La voici au Beau Marais avec son enfant.

Les voisins connaissent Marie-Thérèse puisqu'elle est souvent venue voir son père depuis plusieurs mois.

Tandis qu'on emménage le très simple mobilier, une table, des chaises, un petit fourneau campagnard et un seul lit, elle dit au voisin Georges Dhieu :

— Je me suis décidée tout de même à venir vivre ici. J'espère bien m'y plaire.

La journée se passe dans le calme. La nuit aussi. Ce soir-là Gaston Valentin ne rentrera pas chez sa femme à Calais. Il passera la nuit dans la petite maison du Beau Marais. Le père et la fille font des projets d'installation plus confortable. On achète du papier à tapisser. La journée du 4 juin s'écoule à ces préparatifs, à cette installation. Le voisin d'en face, M. Dhieu, voit Marie-Thérèse Valentin rentrer chez elle à 6 heures du soir.

Après cette rentrée paisible, elle disparaît brusquement.

Le lendemain, à huit heures, les époux Dhieu voient arriver chez eux Gaston Valentin, qui tient dans ses bras un marmot qui a bien besoin de soins.

— Voulez-vous me garder le petit pendant quelques heures, dit-il à ses voisins, je ne sais ce qu'est devenue ma fille. Elle a disparu soudain hier soir. Elle était sor-

tie un peu après 9 heures. Je l'ai vainement attendue toute la nuit...

Dhieu s'étonne visiblement. Neuf heures du soir : c'est l'heure où l'on prend le frais sur le pas de sa porte. Il fait encore très clair en juin, à cette heure-là ! Or, nul n'a vu la jeune femme dans tout le voisinage.

Voyons quelle est l'attitude du père après ce départ vraiment étrange.

Tout d'abord sa femme, la belle-mère de Marie-Thérèse n'admet pas la nuit passée au dehors. La brouille se met dans le second ménage de Valentin.

Chez les époux Quéva, de Calais, à qui il vend des légumes et qui connaissent bien Marie-Thérèse, Valentin déclare que sa fille l'a quitté en lui prenant 1.000 francs et en lui laissant son petit.

Il s'installa comme pensionnaire dans un estaminet du voisinage, chez Hernaut ; huit jours plus tard il montre de loin une lettre à M. Dhieu et lui dit :

— Ma fille m'a écrit, elle est à Bruxelles, elle me demande des vêtements.

A quoi Dhieu, répond :

— Moi, à votre place, puisqu'elle vous a pris 1.000 francs, je ne lui enverrais rien...

— Bah ! dit le maraîcher, ne faut-il pas tout pardonner aux enfants...

Mais déjà dans le voisinage les bruits les plus étranges circulent.

Une délicate enquête

Cependant ainsi que je vous l'ai dit, les bruits les plus étranges circulaient dans tout le pays. Marie-Thérèse Valentin n'avait pas fait une fugue, Marie-Thérèse Valentin avait été assassinée.

La maman de Marie-Thérèse, Mme Ida Maubert, qui divorça d'avec Valentin en 1921, donna l'alarme.

De Marck, où elle habite actuellement, elle écrivit son angoisse à M. le procureur de la République à Calais. Le magistrat confia l'enquête à M. le juge Fiamma.

La police judiciaire belge fut prévenue. Elle alla entendre Gaston Valentin à Sivry et perquisitionna au domicile du père de la disparue. De nombreuses lettres furent saisies. Valentin déclara qu'il n'avait pas eu la moindre nouvelle de sa fille depuis le 4 juin. On lui opposa les témoignages Dhieu et Quéva.

— Oui, dit-il, c'est vrai, elle m'a écrit de Bruxelles et je lui ai envoyé des effets...

— A quelle adresse ?

— A une poste restante.

— Quelle poste restante de Bruxelles ?

— Je ne me souviens plus.

— Si on retrouve Marie-Thérèse, on la retrouvera autour du Beau Marais... dit la rumeur publique.

Ce sont sur ces données délicates qu'enquêtèrent, sous la direction de M. Tomasi, commissaire divisionnaire de la deuxième

C'est le 4 juin 1938 qu'on vit pour la dernière fois au Beau-Marais, Marie-Thérèse Valentin (ci-contre). Les recherches de l'abbé Bouilly (ci-dessus) radiesthésiste éminent, l'amènent à moins de 3 m. du cadavre, découvert lundi.

me brigade de la Sûreté nationale, l'inspecteur principal Desruelles et ses adjoints Billot et Laffin.

Travail difficile. On n'aime pas beaucoup à la Sûreté nationale les « crimes » sans cadavres.

La brigade mobile de Lille a innové. Elle avait à fouiller la vaste propriété et il apparut bien vite après une journée de travail pénible, qu'il eut fallu pour retourner avec des chances de succès un rectangle aussi vaste toute une compagnie de soldats du génie et des excavatrices.

Les enquêteurs firent appel à une science bien spéciale : la radiesthésie.

Le commissaire Tomasi se souvint fort à propos qu'à quelques kilomètres de Boulogne, à Condette, vit un bon prêtre qui a acquis, comme sourcier une réputation mondiale.

On alla chercher le sourcier. Il vint avec sa série de baguettes.

Ses recherches furent vaines. Elles l'avaient pourtant amené bien près du cadavre.

Le cadavre est découvert

Or, samedi matin, alors qu'il préparait la terre, près de la serre, pour les semis du printemps, le jardinier qui succéda à Valentin, au Beau-Marais découvrit une lettre dont les termes ne laissaient aucun doute sur les rapports intimes qu'avaient eus ensemble Valentin et sa fille Marie-Thérèse.

« Tu sais ce que tu as fait ; je n'ai pas besoin de te dicter ton devoir. Je pense à toi », écrivait Marie-Thérèse, pour la seconde fois enceinte de son père.

Dimanche, une petite fille de cinq ans, en jouant dans la serre, découvrit une jambe. Elle avertit le jardinier.

Il bêcha plus profond ; une jambe apparut et l'odeur pestilentielle d'un cadavre décomposé, monta jusqu'aux narines du jardinier, chavira son cœur.

Lundi matin, les fouilles reprises par la police mettaient à découvert le corps entier de la jeune fille assassinée.

En présence de M. Brunelle, médecin-légiste qui diagnostiqua la mort par strangulation ; du procureur de la République, Maraud ; du juge Lacoussé et des commissaires Tomasi et Namur, le corps fut exhumé. On l'identifia certainement grâce à une bague et à son tablier, qui avait servi à l'étrangler.

La brigade mobile de Lille s'est rendue aussitôt en Belgique où l'arrestation de Valentin a été effectuée. On ne sait encore s'il sera extradé bien qu'il n'y ait plus de doute à présent sur l'affreux forfait de ce monstre dont le double crime (l'inceste suivi d'un meurtre) dépasse en horreur la tragédie de Sophocle (Edipe fut incestueux et criminel par ignorance).

Le Beau-Marais n'est plus un lieu de mystère, mais il reste l'endroit de la plus horrible tragédie qui soit et l'on en parlera longtemps, à la veillée

André CARTON.



LA GUERRE DES OMBRES

A l'affût. Parfois le chasseur, après une longue attente, voit ses efforts récompensés. Mais que d'heures passées en "planques" avant l'hallali !...

Un jeune sergent d'infanterie de forte-resser est de garde à une casemate de la ligne Maginot. Fiancé à une servante d'auberge, il la fait venir à l'ouvrage et lui montre les détails de la fortification. Ils se photographient mutuellement avec, pour toiles de fond, certains détails du blockhaus. Une ronde inopinée, faite par un lieutenant, surprend la femme dissimulée au fond d'une galerie où le sous-officier l'a fait cacher.

L'officier emmène les deux jeunes gens et les fait incarcérer. Le commissaire Pinsard, chargé de la surveillance des frontières, qui enquête depuis quelque temps sur les émissions d'un poste clandestin dans sa région, découvre que la jeune femme fait partie de l'organisation qui cherche à surprendre les secrets de la défense nationale dans le secteur dont il a la charge. Un complice, le propre patron de l'espionne, le tavernier Herminger, démasqué lui aussi, cherche à s'enfuir après avoir knock-outé le commissaire. Heureusement, l'inspecteur Jasmin le tire à bout portant et le blesse, grièvement, pense-t-il.

III (1)

JASMIN, déplaçant avec agilité sa lourde personne, se dirigea vers l'endroit d'où lui parvenaient les cris. Il se méfiait tout de même, en vieux chasseur qui n'est jamais sûr que le fauve, blessé, n'aura pas une ultime et dangereuse réaction. Les phares de la voiture éclairaient imparfaitement le sous-bois obscur. Déplaçant les branches, qui obstruaient sa marche dans cette basse futaie, il écoutait, s'arrêtant parfois. Aucun gémissement ne lui parvenait plus.

— Il est peut-être mort, songeait-il.

Un chien aboyait, pas très loin, couvrant de sa voix le craquement des branches. Puis, l'inspecteur entendit un gémissement à quelques mètres. Avec précaution, il s'approcha. L'homme, étendu sur le ventre, se plaignait doucement.

Pendant ce temps, le commissaire Pinsard était rapidement revenu de son évanouissement.

— Quel salaud, murmura-t-il, il a des poings de fer.

Pédon lui dit : Jasmin appelle, il l'a.

Les deux policiers se précipitèrent.

— Pas de mal, Jasmin ?

— Non, mais lui est touché durement. J'espère, chef, que je ne vous ramène pas un macchab.

Comme un fétu de paille, il l'enleva dans ses bras puissants et le hissa sur ses larges épaules. Le groupe se dirigea vers l'auberge et, bientôt, le blessé reposait sur une banquette.

Pinsard, l'oreille collée à sa bouche, essayait de surprendre une parole qui l'aurait aiguillé dans la bonne piste. Peine perdue. Quant à Pédon il était atterré. Comment, le père Herminger, cet homme si avantageusement connu dans la région, bon vivant, ami des personnalités marquantes, membre de nombreuses sociétés qui commémoraient, à date fixe, la fête de la Victoire, cet homme était un espion !...

Jeune commissaire, lui, Pédon n'avait pas encore le cœur cuirassé contre les émotions extraordinaires que la vie de policier peut engendrer. Cette affaire qui lui semblait banale au début prenait des proportions ahurissantes. Il guignait de biais le patron qui, calmement, comme s'il s'agissait d'une consultation de praticien campagnard, auscultait Herminger,

cherchait à tirer de ce demi-moribond quelques renseignements.

Une heure plus tard, Herminger reposait à l'hôpital de B...

Une sœur veillait à son chevet, Pinsard aussi. Personne ne l'attendait chez lui. Sa vie de veuf n'exigeait pas sa présence à un foyer.

— Allez dormir un peu, avait-il dit aux autres, et venez me rejoindre ici dans la matinée.

Quand ils furent de retour, le blessé n'avait pas livré son secret.

Enquête

— Nous allons retourner sur place. Peut-être trouverons-nous, là-bas quelques indices. Rien n'avait bougé à la maison forestière qu'ils avaient d'ailleurs soigneusement fermée à clef en partant. La voiture d'Herminger était encore en place. Les enquêteurs l'examinèrent en détail. Rien ne pouvait déceler qu'elle servit à autre chose qu'à d'honnêtes déplacements. Les chambres d'Herminger et de Lisa, consciencieusement fouillées, ne livrèrent aucun secret.

Si, tout de même, que le tenancier et la jeune bonne avaient des relations intimes, ce qui n'eût pas du tout l'air de surprendre Pinsard, Pédon, lui, s'étonnait de tout.

— Et, pourtant, ronchonnait le patron, c'est lui qui émettait chaque soir, à tombée de nuit ou plus tard, J'ai dans l'oreille encore cette voix un peu gutturale, au débit lent, monocorde, qui m'a si souvent fait rager. Et rien n'expliquerait la présence de ces deux clefs spéciales chez deux êtres vivant ensemble, dans ce coin fréquenté le jour, mais si calme la nuit, où il n'y a pas de maison qui pourrait devenir indiscreète à une lieue à la ronde, où, en somme, ils pouvaient opérer presque en pleine quiétude. Ils ne s'en sont pas privés d'ailleurs.

Ce petit sergent, simplet, jeunet, a fait des confidences, c'est certain, mais sans penser à mal. Placé

aux premières loges, il savait beaucoup de choses qu'il aurait gardées pour lui, s'il avait su l'usage à quoi on les destinait. Il y en a eu d'autres, certainement, qui, par vantardise, ont livré d'autres renseignements.

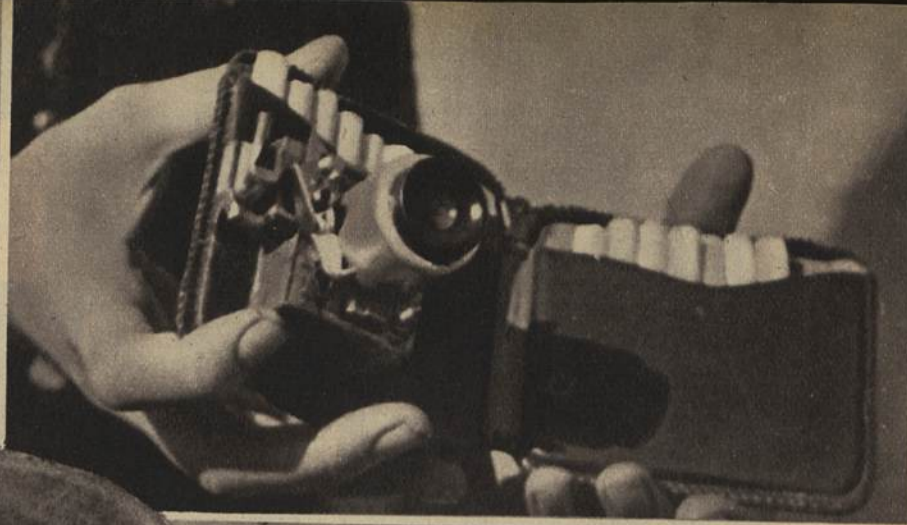
« Cette fille, qui m'a l'air d'une garce têtue, ne donnera rien non plus. Pour la faire se mettre à table, ce sera la croix et la bannière. Non, décidément, il faut trouver par nos propres moyens, sans espérer le moindre secours de leur part. Plus tard, quand nous aurons découvert le corps du délit, comme disent nos braves agents teintés de codes divers, peut-être alors seront-ils plus prolixes. »

Il marchait de long en large, dans la chambre d'Herminger, les mains derrière le dos, légèrement

Quand cette Madelon vient leur servir à boire... c'est surtout pour surprendre des secrets : A l'inverse de la chanson, elle sait faire le mal, l'espionne...



Dissimulés dans un étui à cigarettes et dans la poignée d'une canne, des appareils minuscules servaient à photographier les exercices de D. C. A.



En un tour de mains, Jasmin lui passa les menottes. C'était un garçon de vingt-cinq ans environ, blond, au type germain accentué, un pur arien, sans nul doute

— Tu étais seul à l'intérieur ? interrogea Pinsard.
— Oui, monsieur.
— Allez, passe devant, Montre-nous le chemin de ta tanière et fais-nous les honneurs.

L'adolescent entra, suivi du petit groupe. L'intérieur de la meule était transformé en une grande chambre qui tenait à la fois du garage, de l'atelier de photographie, du studio de radio. Des disques s'étagaient dans un coin; au centre, une grosse Packard trônait, avec sa silhouette élégante et massive à la fois.

Un laboratoire de photo, avec cuves, lampes diverses, produits spéciaux avait été agencé dans un coin. A la manière d'une galerie de mine, les parois étaient faites de planches et d'épais rondins. En somme, l'intérieur de ce curieux habitacle eût pu facilement s'apparenter à la baraque d'un trappeur, placée à l'abri du blizzard.

L'électricité, par exemple, était en plus. Une table à dessin, sise à gauche, comportait une énorme lampe qui devait servir à éclairer des travaux minutieux.

Tout cet ensemble, les policiers l'avaient découvert en entrant. Pour des gens habitués à voir des choses bizarres dans leur existence mouvementée, on peut dire qu'ils étaient éberlués.

— Alors, jeune homme, quel était ton rôle ici, dans cette officine, enchaîna Pinsard. Et d'abord, où sont tes papiers ?

Il sortit son portefeuille. Le policier lut :
— Hans Fleischer, né le 23 octobre 1915, à Stuttgart, ingénieur électricien.

La carte d'identité était en règle et possédait tous les cachets désirables.

— Je m'occupais ici de la partie électrique, du poste émetteur, de la mécanique de la voiture, de l'éclairage, etc. C'est moi qui sortais l'auto et qui la conduisais.

— Et qui faisait le speaker ?
— C'était toujours le hauptman.
— Le hauptman, qui ?
— Ah ! Vous ne saviez pas.

Il eut l'air d'en avoir trop dit, mais Pinsard le poussait :

— Allez, va ! on t'en tiendra compte. Il est mal en point, ton hauptman, herr Herminger, aubergiste. Et d'ailleurs, il a tout avoué. Donc, inutile de ruser ou de t'arrêter en si bon chemin.

— Hauptman Friedrich Muller.
— A quel centre de renseignements appartient-il ?
— Au bureau de Francfort-sur-Mein.
— Et la femme ?
— C'est Fraulein Elsa Muller, sa nièce, une étudiante de Leipzig.
— Et toi ?

— Moi, j'étais dans un camp de travail près d'Aix-la-Chapelle, plus exactement sur la frontière luxembourgeoise, en face Echternach. J'ai étudié longtemps à l'école navale de Kiel, puis j'ai eu un accident. Ma jambe brisée et mal raccommodée m'empêchait désormais tout service actif. Au camp de Trèves, je m'occupais du groupe électrogène. On m'a demandé un jour si je voulais servir mon pays autrement qu'en installant des lampes ou en m'assurant de la bonne marche des moteurs Diesel, qui donnaient la lumière et la force motrice au camp de travail.

« J'ai accepté. Ma carte d'identité de touriste ne m'a demandé aucune démarche. Le hauptman me l'a remise à mon arrivée.

— Et tu vivais là toujours ?
— Non, je remisais la voiture la nuit en rentrant et j'allais coucher à l'auberge, dans une mansarde. Je revenais le matin de bonne heure ici, et je travaillais.

— M. Herminger, ton patron, te rendait souvent visite ?

— Jamais dans le jour. Il dirigeait mes travaux la nuit.

— Fais-nous voir ça.

Ce disant, il maniait négligemment une canne à grosse poignée. Un petit dé clic se produisit, la poignée s'ouvrit en deux et un minuscule appareil photographique, véritable miniature, apparut.

— Eh, eh, beau joujou. Tu t'en servais ?
— Jamais moi, c'est le hauptman qui, en se promenant, allait opérer.

— Par exemple ?
— Eh bien, près des quartiers, aux champs de tir, dans les secteurs fortifiés, aux alentours des ouvrages de D. C. A.

Cahotante, geignante, bondissante parfois, la 10 C. V. se plaignant toujours, avançait quand même. Puis, son conducteur l'arrêta brusquement. La route, si mauvaise fût-elle, finissait là.

Pinsard sauta à terre, examina soigneusement le sol, toujours plongé dans le même mutisme, et ne disant mot à son collaborateur, éberlué. Puis, il remonta en voltige sur son siège, ayant retrouvé ses jambes de vingt ans.

Pédon pensait qu'il allait faire demi-tour. A sa grande stupeur, il fonça droit devant lui, direction la taupinière géante.

C'était une énorme meule de foin dressant vers le ciel son espèce de pain de sucre. Pinsard bloqua sa voiture tout près.

— Pédon, examinez-moi cette meule. Non, non, je ne suis pas fou. Vous avez parlé de foin, tout à l'heure, et je crois que vous m'avez mis sur la bonne voie.

Il lui claqua l'épaule d'une solide poigne :
— Voyez-vous, Pédon, vous êtes aussi fort que Sherlock Holmès et vous ne vous en doutez pas.

Pendant ce temps, ils tournaient autour de la masse de foin, doucement, tâtant de la main l'herbe sèche. Arrivés derrière, c'est-à-dire à l'opposé de la face que l'on distinguait parfaitement de l'auberge, ils aperçurent, sur la terre jaune, des traces de pneus très nettes qui semblaient sortir de sous la meule.

— Aidez-moi, Pédon, la porte est là et la baignole émettrice est confortablement installée à l'intérieur. Allez me chercher ma canne dans la voiture. Nos mains ne suffisent plus.

Il enfonça le jonc dans le foin craquant et rêche, et sentit une résistance. Il ne s'était pas trompé. Une porte banale, habilement camouflée avec de l'herbe sèche, se trouvait, encastrée dans la meule.

Soudain, Pinsard prit brusquement le bras de Jasmin.

— Mais, ça bouge là-dedans.
En effet, on entendait comme un froissement de papier à l'intérieur.

— Ouvrez, ou je f... le feu à la meule ! cria le commissaire.

— Ne me faites pas de mal...

Une voix étouffée leur parvenait, assourdie par le matelas de foin.

— Ne tirez pas, je vous dirai tout.

voûté, regardant le bout de ses souliers. Pédon fureta dans les armoires, dans les tiroirs des commodes, il en tira des diplômes : membre d'honneur, membre honoraire, certificat de première communion, tous les papiers qu'il eût pu trouver dans n'importe quelle maison de vieille famille lorraine.

Il examinait en même temps les vêtements suspendus à un portemanteau : veste de chasse, pantalon de velours à grosse côte, complets vestons usagés, d'autres presque neufs.

— Il avait une belle garde-robe, le père Herminger, dit-il à mi-voix. En même temps, il fourrageait dans les poches.

— Tiens, on dit des gens cossus : ils ont du foin dans leurs bottes, lui en a dans ses foulles.

En même temps, il tirait quelques brindilles de foin. D'un second vêtement, il en extirpa d'autres.

— Pas possible, il a fait la fenaison, ce n'est pourtant pas encore l'époque.

« Et puis, que je sache, il ne s'occupait guère des choses agricoles.

« La même Lisa aurait pu broser convenablement ses effets. Tiens, encore, dans les plis du pantalon, à croire que ce taulier passait ses journées dans les champs. »

Par la fenêtre ouverte, un gai soleil entra, dont les rayons caressaient de menus objets brillants, posés çà et là sur la toilette.

Pédon répétait : On dit que le foin porte bonheur, c'est pour ça qu'il y en a partout, quand soudain Pinsard lui cria :

— Allez, allez, mon bon Pédon, suivez-moi : C'est probablement vous qui avez trouvé la clé de l'énigme si c'est moi qui ai trouvé les autres.

Ahuri, le jeune commissaire suivait péniblement le vieux, qui descendait, quatre à quatre, les sonores marches de bois. Ce dernier s'engouffra plus qu'il ne monta dans la « vieille amie de vingt ans » qui n'avait jamais vu certainement son maître dans cet état trépidant.

Il braqua violemment à gauche et entra la voiture dans un chemin creux, rempli d'ornières où ne devaient passer, quand elles passaient, que des voitures hippomobiles, le chemin menant en pleine terre.

« Mais, où va-t-il, » s'interrogeait Pédon, sans oser émettre à haute voix le moindre avis.

LE DRAME DU MILIEU DE BRIVE

Le tueur donne de ses nouvelles

BRIVE

(De notre correspondant particulier.)

V OICI un mois bientôt que Marcel Dastugues tombait, frappé par Marcel Roby, et celui-ci court toujours, tandis que ses compagnons Jean Cerou et Jean-Baptiste Dupuy se morfondent en prison et jurent leurs grands dieux qu'ils ignoraient les funestes projets de Roby.

C'est peut-être à Bordeaux que se trouve la cause du règlement de compte. On sait, en effet, aujourd'hui, que Dastugues et Roby se rendaient souvent dans cette ville en se servant des camions du service rapide.

C'est à Bordeaux que Roby se réfugia aussitôt son « coup » fait. C'est à Bordeaux qu'il confessa son crime à un cousin à qui il déclara qu'il avait tué Dastugues parce qu'il était à la base de ses difficultés avec sa femme et qu'il allait se constituer prisonnier.

C'est de Bordeaux que la femme légitime de Roby disparut dès qu'elle apprit la mort de Dastugues... Sans doute craignait-elle, elle aussi, des représailles.

C'est enfin à Bordeaux que l'on faillit appréhender Roby, le soir de mardi-gras, chez une fille soumise, d'où il réussit à s'échapper en se servant d'un tuyau de descente d'eau.

On a retrouvé trace de son passage à bord d'un camion assurant le service de Bordeaux à Marseille...

Depuis, on ne sait plus rien de lui si ce n'est qu'il a écrit une lettre assez bizarre à *La France de Bordeaux*,

lettre qui a été mise à la poste à Pau, à la recette principale, le 22 février, à 8 heures.

Certaines précisions autorisent à croire qu'il ne s'agit point là d'une « galéjade » et que si Roby n'a pas écrit lui-même, il a fait écrire !

Le drame, dont il s'accuse, Roby l'explique à sa manière. Il n'est plus question de femme, mais de brimades constantes dont il était l'objet de la part de Dastugues. Les premières querelles remonteraient à quatre ans, et trois fois Dastugues aurait tenté de tuer Roby. Une fois, il aurait tiré deux coups de revolver sur lui ; une autre fois, il l'aurait piqué à la cuisse et, enfin, la dernière fois, il aurait voulu lui trancher la gorge avec un rasoir.

Roby, d'autre part, déclare que dans la nuit du 4 au 5, Dastugues voulait lui mettre « les tripes au soleil » et que se jugeant en état de légitime défense, il l'avait abattu. Or, aucun protagoniste du drame n'a fait jusqu'ici état d'une discussion entre la victime et le meurtrier...

D'autre part, dans sa lettre, Roby déclare : « Je n'avais pas de complice. Dupuy et Cerou n'étaient au courant de rien et l'on peut les relaxer, car ils ne sont absolument pour rien dans cette affaire ».

Nous voulons bien croire Roby, mais sa déclaration ne suffit pas à innocenter Dupuy et Cerou, d'abord parce qu'ils ont menti au début de l'enquête, ensuite parce que l'arme du crime — de leurs propres et spontanés aveux — appartient à Cerou.

André SANS.



Une énorme meule isolée dissimulait sous son aspect rustique, le laboratoire et le repaire de l'espion Fleischer.

— Et ça ?
 — C'est le petit poste mallette. On le mettait dans la voiture et le hauptman Muller parlait dans ce micro. La petite tige que voici était l'antenne télescopique que l'on déployait sur le marchepied de la voiture.
 — Et ces disques, c'était pour te distraire dans ta solitude ? Matin, éclectique, ton patron, Wagner, Liszt, Mozart, Tino Rossi, Jean Lumière.
 — Non, monsieur, j'avais ordre de ne faire aucun bruit. Certes, en travaillant, en développant des clichés ou en établissant le programme journalier sur cette sorte de Ronéo, j'aurais pu signaler mon attention à quelque paysan ou chasseur égaré. Mais, par cette petite lucarne et à l'aide de ce périscope, j'apercevais tout ce qui se passait dans la plaine.
 « Je vous ai vu venir. Naturellement, je n'ai pas eu le temps de fuir. Je ne pensais pas que vous saviez. N'ayant pas eu, hier soir, la visite du patron, je suis allé vers une heure à l'auberge. J'ai vu de la lumière. J'ai pensé qu'il y avait du grabuge, et je suis revenu ici attendre des ordres.
 — Qui voulais-tu qui t'en donnât, des ordres, si Lisa et le père Herminger étaient pris, comme tu étais en droit de le supposer ?
 — Mais M. Herzog.
 — Qui est-ce, Herzog ?
 — C'est l'autre oncle de Lisa.
 — Ah ! oui, celui de Scr.
 — C'est ça.
 — Alors, les disques ? poursuivit Pinsard, qui ne perdait jamais de vue son idée première.
 — Chacun correspondait à un langage convenu avec le colonel R. de Francfort, notre chef.
 — Et comment pratiquiez-vous ?
 — Je vais vous l'expliquer.

Hubert BOUCHET.

(A suivre.)

Surpris alors qu'il était caché dans la meule truquée, Fleischer fut arrêté; et l'on voit notamment dans son matériel d'espionnage une mallette contenant un poste émetteur de radio.



LIVRES NEUFS NON COUPÉS

Romans, Histoire, Sociologie, Philosophie, Beaux-Arts, Sciences Occultes, Médecine, etc.

A PRIX REDUITS

Catalogue général franco contre 2 francs en timbres-poste

LIBRAIRIE CRITIQUE - 18, Rue Cels, 18, PARIS-XIV^e

Pour MAIGRIR de 1 à 30 kilos

prenez des cachets DELLOVA qui font maigrir progressivement de 4 à 5 kilos chaque mois, sans régime, en secret et sans danger pour la santé.

Recommandés par le corps médical
 La boîte 17 fr. Envoi discret fco c. remboursé par Lab. J. D. Lafosse, 48, avenue de la République, Paris.



L'INFLUENCE PERSONNELLE. Volume illustré : 20 fr.
LES FORCES MYSTERIEUSES (H. Frichet) : 18 fr. - **TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE, la science des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard).** Fort volume illustré : 30 fr. - **MANUEL DE L'AMOUR CONJUGAL (Dr Eynon).** Illustré : 14 fr. - **L'ART D'AIMER (Dr Jaf).** Illustré : 14 fr. - **AVANT, PENDANT, APRÈS (Dr Couffeynon).** Illustré : 12 fr.

Chaque volume, accompagné du Catalogue général de livres rares et précieux, est expédié franco contre bon ou m-poste adressé au **COMPTOIR DU LIVRE, 18, r. du Mail, Paris-2^e**

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

Sans calomel - Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir ! Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les **PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE** ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

Vous aurez tous de beaux cheveux
 L'envoi "gratuit et franco" mon livre précieux de bienfaits contre : chute, démangeaisons, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc... et activer repousse. **Attestations admirables.** Cela ne vous engage à rien, écrivez-moi : **Sœur Haydée, des Bourdettes St-Agne, Route de Balma, TOULOUSE**

la Timidité EST VAINCUE EN 8 JOURS
 par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 2 fr. en timbres. Ecrire au **D^r O. L. FONDATION RENOYAN, 12, Rue de Crimée - Paris.**

MERVELLEUX est le Pendule au Bétafite à 50% d'Uranium, fait découvrir tous trésors, détermine le sexe, les aliments ou médicaments qu'il vous faut, les nombres de chances. Prix 50 fr. Dem. livre : La Science du bonheur par l'utilisation des forces Radio-Actives, le magnétisme, l'hypnotisme. Prix 22 fr. 80 c. mandat. Catal. fco. **L'INITIATEUR, à Viesly (Nord).**

Mme MAX Voyante, diplôme International, Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e. (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

LA PLANTE QUI FAIT MAIGRIR SANS DROGUES NI RÉGIME

avec l'extrait de **GANDHOUR** vous pourrez maigrir du corps entier ou de la partie désirée pour conserver votre allure jeune, votre agilité et mieux vous porter. résultat visible dès le 8^e jour. Recommandé par le corps médical. Notices et **ECHANTILLON GRATUIT** Laborat. **GANDHOUR, 8, rue Michodière, PARIS.**

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
 Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Biennorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
 Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Bourault, PARIS-17^e

FORCE SANTÉ VIGUEUR par la SANTÉ. L'ÉLECTRICITÉ

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



L'Institut Moderne du Dr. M. A. Grand à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE :

SYSTÈME NERVEUX.
 Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE :

ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.
 Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE :

MALADIES DE LA FEMME.
 Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE :

VOIES DIGESTIVES.
 Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE :

SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.
 Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à l'Institut Moderne du **Docteur M. A. GRAND, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST**, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : **Lettres, 2 fr. 25 ; Cartes, 1 fr. 25.**

DETECTIVE

Directeur :
MARIUS LARIQUE

**JEAN DE
KOVEN**

La première
victime
de

WEIDMANN



Le Tueur et sa bande sinistre comparaissent vendredi prochain devant les Assises de Versailles. Voici leurs victimes.

Lire, dans ce numéro spécial, la vie de Weidmann et la relation de ses crimes odieux.



JOSEPH COUFFY



ROGER LEBLOND



JEANINE KELLER



FRITZ FROMMER



RAYMOND LESOBRE